



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

DS

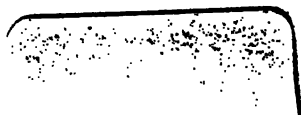
41

.C633

v. 8

B 1,066,948

PROPERTY OF
*University of
Michigan
Libraries*
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS



RECUEIL D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

PAR
CH. CLERMONT-GANNEAU

MEMBRE DE L'INSTITUT
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

Avec Planches et Gravures

TOME VIII

1^{re} à 5^e liv. Janv.-juil. 1907. — Sommaire

- 1. Nouvelles inscriptions palmyréniennes (Planche I).
- 2. Inscription néopunique.
- 3. Topographie de la Jérusalem antique.
- 4. Traditions arabes au pays de Moab.
- 5. Légendes sur l'alcovite.
- 6. Le sépulcre de Abedrapas.
- 7. Sur les inscriptions du *Lucas Furrinus*.
- 8. L'antique nécropole juive d'Alexandrie (Planches II à V, seront publiées dans le fascicule suivant).
- 9. Forgerons, poètes et musiciens.
- 10. Pêches et volutes : Le Libyen Zabo fils de Nargranus. — Le Symmaeon nabatéo-arabe. — L'acclamation liturgique d'Éve. — Nouna et Stéphane, de Aïla. — Inscription romaine de Djerach. — L'higoumène Elias et l'église de Saint-Théodore. — Nicolas. — Inscription palmyrénienne.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1907

LIVRAISONS 1 à 5.

PROPERTY OF
*University of
Michigan
Libraries*

1817

ARTES SCIENTIA VERITAS



RECUEIL D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

PAR
CH. CLERMONT-GANNEAU

MEMBRE DE L'INSTITUT
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

Avec Planches et Gravures

TOME VIII

1^{re} à 5^e liv. Janv.-juil. 1907. — Sommaire

- § 1 : Nouvelles inscriptions palmyréniennes (Planche I).
- § 2 : Inscription néopunique.
- § 3 : Topographie de la Jérusalem antique.
- § 4 : Traditions arabes au pays de Moab.
- § 5 : Légendes sur Falouette.
- § 6 : Le sépulcre de Abedropsas.
- § 7 : Sur les inscriptions du *Lacus Furrinus*.
- § 8 : L'antique nécropole juive d'Alexandrie (Planches II à V).
seront publiées dans le fascicule suivant.
- § 9 : Forgerons, poètes et musiciens.
- § 10 : *Piches et maltes* : Le Libyen Zabo fils de Nargrunos.
— Le Syriacou nabatéo-arabe. — L'acclamation
liturgique E^{h} ec. — Nouna et Stephanos, de Alla. —
Inscription romaine de Djerach. — L'higouméen
Ehas et l'église de Esiet-Thodore. — Nicias. —
Inscription palmyrénienne.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1907

LIVRAISONS 1 à 5.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

Le **RECUEIL D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE**, publié par M. CH. CLERMONT-GANNEAU, paraît à intervalles rapprochés, par fascicules de cinq à six livraisons ou feuilles in-8°, avec planches et gravures. La plupart des sujets qui y sont contenus ont été traités par l'auteur dans ses cours du Collège de France et de l'École des Hautes-Études.

Les tomes I, II, III, IV, V, VI, VII ont paru. Le tome III est accompagné d'un index alphabétique détaillé des matières contenues dans les trois premiers tomes.

Le tome VIII se composera de cinq fascicules formant vingt-cinq feuilles.

On peut souscrire au volume complet à recevoir *franco* (par fascicules ou par volume) au prix de. 20 fr. »

Les souscripteurs qui désireraient recevoir les vingt-cinq livraisons au fur et à mesure de leur impression, avec couvertures spéciales et sommaires, auront à payer en sus, pour supplément de frais de poste et autres 2 fr. »

La publication terminée, le prix du tome VIII sera porté, comme celui des tomes précédents, à 25 fr. »

RECUEIL D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

Par **CH. CLERMONT-GANNEAU**

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

TOME I. In-8, avec 21 planches et de nombreuses figures. . .	25 fr.
TOME II. In-8, avec figures	25 fr.
TOME III. In-8, avec 10 planches et de nombreuses figures, augmenté d'un Index général des tomes I, II, III.	25 fr.
TOME IV. In-8, avec 2 planches et de nombreuses figures. . .	25 fr.
TOME V. In-8, avec 8 planches et de nombreuses figures. . .	25 fr.
Tome VI, in-8, avec 2 planches et de nombreuses figures . . .	25 fr.
TOME VII. In-8, avec 5 planches et figures dans le texte. . .	25 fr.
TOME VIII. In-8. (En cours de publication.)	

DS
41
.C633

RECUEIL D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

§ 1.

Nouvelles inscriptions palmyréniennes.

I

M. Chabot¹ vient d'ajouter dix nouvelles inscriptions palmyréniennes aux séries qu'il avait déjà fait connaître². Ce sont des épitaphes, en général assez brèves, accompagnant des représentations figurées, bustes ou bas-reliefs. Les documents lui ont été communiqués par M. E. Bertone, avec des descriptions des monuments qui, pour détaillées qu'elles soient, ne remplacent pas cependant les reproductions des originaux. Espérons que celles-ci nous seront données un jour, soit dans le *Corpus inscr. Semitic.*, soit ailleurs.

Les présents textes peuvent se répartir en trois groupes :

N^{os} 1-5 entrés dans la Glyptothèque Jacobsen postérieurement à la publication de M. Simonsen³;

N^{os} 6-9, monuments vendus aux enchères à Paris les 2 et 3 mars 1903⁴;

N^o 10, copié par l'auteur à Damas en juin 1893.

La lecture et l'interprétation de ces inscriptions prêtent à quelques observations. Pour plus de commodité, je présenterai d'abord dans un petit tableau d'ensemble le résultat net des

1. *Journal Asiatique*, 1906, I, pp. 293-304.

2. Chabot, *Notes d'épigr. et d'arch. orient.*, I-IV (1897-1902).

3. Simonsen, *Sculptures et inscr. de Palmyre* (Copenhague, 1889).

4. Les n^{os} 6-8 acquis pour une collection américaine; le n^o 9, par M. Bertone.

déchiffrements de M. Chabot, déchiffrements que l'absence de fac-similés ne permet pas de contrôler, en le faisant suivre des traductions qu'il propose. Je reviendrai ensuite sur les points qui méritent d'être signalés ou demandent à être discutés.

- N^o.
- 1 } A חבל הדא || ברת בולחא || בר זבדאלא
 B } אתה ברעא || בר זבדעתא || שנת CCCC || XXXVII
- 2 מלכו בר לשמש בר חבל אעבי || שנת LVIII
- 3 [. ברה] שמעון בר חירן פךשי אתה
- 4 חבל || נורבל || בר תימ[צא] || מתני
- 5 } A [ידי]עבל בר || [מו]קימו כלב[ו] || חבל
 B } מלכו || בר [ח]יאל || עבל
- 6 חבל || חנינא || בר חנינא || עגא ירק
- 7 ירחי בר || [נ]שא || [מ]קי[מו]
- 8 חבל || ... || בר נשא
- 9 } A חבל || ידיעבל || בר עתעקב || ידיעבל || עתעקב || עקבו
 B } יום X || VII בכנון || שנת CCC || LIII
- 10 חביבי || בר נשא || עלבן || חבל

— N^o 1. (A) Hélas! Hadâ, fille de Bolha, fils de Zabdela, (B) femme de Ber'a, fils de Zabd'atâ. Année 400 + 37.

— N^o 2 ... Malikou, fils de Lišamaš, fils de Ḥannabel A'bai (?). Année 58.

— N^o 3 ... de Siméon, fils de Ḥairan (fils de) P^{DR}SI_{RD}, sa femme.

— N^o 4. Hélas! Nourbel, fils de Taim[ça], (fils de) Matnaï.

— N^o 5. (A) Yedi'bel, fils de Moqtmou (fils de) Kalbu. Hélas! — (B) Malikou, fils de Ḥayel. Hélas!

— N^o 6. Hélas! Ḥanfnâ, fils de Ḥaninâ, 'Oggâ IRQ.

— N^o 7. Yarḥai, fils de Neša (?), Moqtmou.

— N^o 8. Hélas! ... fils de Neša, (fils de) Ḥašaš.

— N^o 9. (A) Hélas! Yed't'bel, fils de 'Até'aqab (fils de) Yed't'bel, (fils de) 'Até'aqab, (fils de) 'Aqibou. (B) jour 17^e de Kanoun; année 300 + 53.

— N^o 10. Habibt, fils de Neša, (fils de) 'Olban. Hélas!

N^o 1, A. — Le nom propre féminin הדא *Hadd*, qui apparaît ici pour la première fois est susceptible également de la lecture *Harâ*. Serait-il, dans un cas comme dans l'autre, une contraction

de celui de הדירה, *Hadira* dont l'existence, jusque-là mise en doute¹, vient d'être confirmée par une autre inscription récemment publiée²?

Le n. pr. m. ברעא *Ber'a* s'est rencontré plusieurs fois dans l'onomastique palmyrénienne depuis les premiers exemples que j'en ai signalés³. L'origine étymologique en demeure toujours obscure. Les rapprochements bibliques que j'avais indiqués en leur temps, sans leur attribuer d'ailleurs plus de valeur qu'ils n'en méritent; les conjectures diverses successivement émises par M. Lidzbarski⁴, et autres du même genre qu'on pourrait encore mettre en ligne, sont subordonnées à l'identité matérielle de la seconde lettre. Ils ne faut pas perdre de vue — comme je l'avais déjà fait remarquer — que cette lettre peut être un *dalet* aussi bien qu'un *rech*. Tant que ce nom ne se sera pas trouvé dans une inscription où ces deux lettres, de forme identique, ne seront pas distinguées l'une de l'autre par l'emploi, malheureusement trop rare en palmyrénien, du point diacritique, il sera permis d'envisager, ici comme ailleurs, la possibilité d'une lecture ברעא *Bed'a*. Dans ce cas, on pourrait alors songer à < בלידע, nom théopnore qui existe réellement⁵ et dont la formation est des plus claires (*Bel sait*).

N° 2. — Le nouveau n. pr. הנבל *Hannabel*, « misertus est Bel », nous montre que le radical, *Hann*, *Hanan*, si fréquent dans l'onomastique phénicienne, punique et israélite, pouvait intervenir aussi, au moins comme premier terme, dans la com-

1. Lidzbarski, *Handbuch*, s. v.

2. Cf. *Recueil d'Arch. Orientale*, t. VII, p. 351.

3. *Études d'Arch. Orient.*, t. I, p. 107, inscription A; cf. *id.*, p. 109.

4. Il l'expliquait d'abord (*Handb.*, p. 245) par בל רעא. Plus tard (*id.*, p. 501; cf. *Ephem.*, I, 211), il propose < ברעא, ce qui, en tout état de cause, vaudrait certainement mieux.

5. Je n'ose invoquer en faveur de cette lecture l'inscr. RES., n° 32, malgré la remarque de M. Sobernheim sur la distinction qui y existerait entre les *dalet* et les *rech* pointés; la copie n'est pas assez sûre pour qu'on puisse faire sérieusement état de cette remarque. A noter que, là, le nom en litige est porté par une femme.

6. Au n° 16 de Chabot, *Notes d'épigr.*, I.

position des théophores palmyréniens. L'entrée en scène de ce radical permettrait peut-être de poser maintenant בולחח < בולחח, plutôt que בולחחוי < בולחחוי, ou בולחחוי < בולחחוי.

Pour le nom du dernier ancêtre, des deux lectures données comme possibles : אעבו ou אעבי, c'est la première qui est la bonne ; seulement il faut vocaliser A'bi au lieu de A'bai. C'est ce que permet d'établir la bilingue dont je me suis occupé à une autre occasion¹ et où ce nom est transcrit Ααβι (génitif), avec ει = i comme d'habitude. L'étymologie en est encore à trouver. J'avais déjà rapproché le nom nabatéen עבוי. M. Chabot compare le palmyrénien עבא, à rattacher à une racine verbale ayant le sens de « densus, spissus fuit ». Il est possible que le *aleph* y soit prosthétique, et que la prosthèse ait été appelée particulièrement par l'influence du *'ain*, initial à l'origine ; comparer le mécanisme phonétique des noms אעויד et אעילכי qui semblent bien correspondre respectivement à עיילכי et עייד(א,ו), et où le *aleph* se trouve dans les mêmes conditions.

Il n'y a pas à hésiter sur la signification du nombre 58 qui suit le mot שנת « année ». On ne saurait s'arrêter un instant, bien que M. Chabot se soit posé la question, à l'idée qu'il pourrait représenter l'âge du défunt — il y aurait, dans ce cas, le pluriel שנין « années ». C'est bien la date, énoncée comme d'habitude selon le comput des Séleucides. Seulement, le chiffre des centaines a été omis. Cette omission, ainsi que je l'ai déjà démontré², semble avoir été parfois systématiquement pratiquée par les Palmyréniens. Ce nouveau cas est à ajouter aux deux autres que j'ai signalés, avec toutes les explications nécessaires, et qui avaient complètement dérouté les premiers éditeurs des textes en cause. J'en produirai plus loin (p. 263, fig. 2) un nouvel exemple. En l'espèce, il faut suppléer vraisemblablement

1. *Bolhā*, n. pr. palmyr. très fréquent (un exemple au n° 1 de la présente série). Il est transcrit dans une bilingue Βωλλας ou Βωλαας, et dans une inscription romaine *Bolhas* (*Rec. d'Arch. Orient.*, II, 83, 128 ; cf. *RES.*, 451).

2. *Rec. d'Arch. Orient.*, VII, p. 17, n° 24.

3. *Id. ib.*, pp. 32-33. J'ai comparé nos façons de dire courantes, « en 48 » = « en 1848 », etc.

(400) ou (500) + 58 = 146 ou 246 J.-C. Le premier chiffre me paraît plus probable.

J'inclinerais à croire, vu la symétrie de la disposition de la l. 2 par rapport à la l. 1, que *Malikou* est le nom du personnage figuré dans le bas-relief et non celui de son père ou ascendant. La lacune qui précède semble pouvoir être exactement comblée par le mot צלם : « Image de Malikou fils de etc... ».

N° 3. — Le n. pr. פרושי est-il bien un patronymique, le nom du père de Hairan? Je croirais plutôt que c'est le nom même de la femme représentée assise sur le fragment de bas-relief, en isolant grammaticalement פ"א ארתה de ce qui précède et en comprenant : « Ph. (qui est) sa femme ». La formule, ainsi conçue, est fréquente. D'autre part, beaucoup de noms de femmes se terminent comme celui-ci en *yod*. Les deux noms précédents, « Siméon fils de Hairan », appartiendraient alors non pas à la généalogie de la femme, mais à celle du mari, dont l'image devait figurer sur la partie droite, aujourd'hui disparue, du bas-relief. Il ne serait pas impossible même que *Siméon* fût en réalité le nom du mari; en ce cas, il n'y aurait plus, dans le petit fruste qui le précède, qu'à restituer le mot צלם pour rétablir ainsi le texte en son entier :

[Image de] Siméon, fils de Hairan. — Ph., sa femme.

Féminin ou masculin, le n. pr. nouveau פרדשי (avec les possibilités de lecture *rech*, *dalet* pour l'un et l'autre des caractères 2 et 3), n'en demeure pas moins difficile à expliquer étymologiquement. Si la conjecture de M. Blochet (= فردوسی, *Firdousi*, « paradisiaque ») était fondée, le fait serait fort intéressant. Rien d'extraordinaire après tout, eu égard aux relations des deux pays attestées par plus d'un indice, si un Palmyrénien avait pris femme en Perse.

— N° 4. Le bas-relief, représentant un adolescent, doit provenir, comme l'a bien reconnu M. Chabot, de l'hypogée dont j'ai fait connaître autrefois¹ la dédicace principale.

1. *Études d'Arch. Orient.*, II, p. 55. Dédicace datée de l'an des Séleucides 406 = 95 J.-C.

— N° 5. A. — Le n. pr. masc. complété en כַּלְבּוּ [י] *Kalbou* pourrait l'être aussi bien, sinon mieux, en כַּלְבּוּי [י], voire en כַּלְבּוּ [א]. Ces deux dernières désinences lui donneraient une physionomie plus palmyrénienne que la première, marquée au coin nabatéen. Il convient de dire toutefois que les noms spécifiquement nabatéens ne sont pas étrangers à l'onomastique de Palmyre.

B. — Étant données l'incertitude expressément signalée du premier caractère et la description assez obscure des éléments qui le constitueraient, le n. pr. m. lu חַיָּאל (ח), *Hayel*, ne pourrait-il l'être דַּנְיָאל (דנ), *Daniel*? Cf. דַּנְיָאל, Vog. 13, et aussi le nabatéen דַּנְיָאל, C. I. S. II, 258? Nous avons d'autres exemples de noms juifs dans l'onomastique palmyrénienne.

La graphie עַבְל = חַבְל « hélas! », bien que vérifiée, paraît-il, sur un moulage, est tout de même faite pour surprendre. Le palmyrénien n'avait guère jusqu'ici montré de tendance à cette dégénérescence des gutturales, si marquée dans d'autres langues de la famille sémitique. En face d'un fait aussi insolite, il est bon d'y regarder à deux fois. Qui sait, l'inscription étant déclarée en assez mauvais état, si la ligne 3 ne serait pas à restituer : [בַּר יְדִי] עַבְל? Nous aurions alors affaire, non pas à l'exclamation orthographiée d'une façon bien suspecte, mais au nom du grand-père du défunt :

Malikou, fils de Daniel [fils de Yedi]'bel.

La généalogie serait à deux degrés, comme dans l'épithaphe A qui forme le pendant de celle-ci, et dans laquelle se retrouve le nom [יְדִי] עַבְל *Yedi'bel*, mutilé précisément dans les mêmes conditions.

— N° 6. Le dernier mot lu יִרְק *IRQ* (ou יִדְק), et regardé comme un surnom pouvant avoir le sens de *flavus*, est étrange.

1. Je dois dire que cette lecture a été contestée par Nöldeke (*ZDMG.*, t. 24, p. 88) qui a proposé de lire חַבְאֵל. Je ne voudrais pas affirmer qu'il ait raison ; mais cette divergence de vues même montre bien en tout cas que, dans l'écriture palmyrénienne, on peut parfois hésiter entre un ח et le groupe דַּנ (ou, naturellement, דַּנ). Sur le nom de דַּנְיָאל en safaitique, voir *Rec. d'Arch. Orient.* VII, 347.

Considérant les réserves mêmes faites par M. Chabot, à savoir que la reproduction qui a servi au déchiffrement est à très petite échelle et peu distincte; qu'il y a doute sur l'identité de la troisième lettre; enfin qu'une quatrième lettre peut être dissimulée par la sculpture, il est permis de se demander si l'on ne devrait pas lire tout simplement le nom bien connu de ירחי, *Yarhai*, avec un *khet* un peu cursif et dilaté. Dans ce cas, *Yarhai* serait non pas le surnom du grand-père ('*Ogga*') du défunt (*Hantna II*), mais le nom de l'arrière-grand-père de celui-ci.

— N° 7. Dans le nom restitué, non sans quelques réserves, נש[נ], *Nésa*, le ש est signalé comme semblant être en ligature avec un נ qui serait formé aux dépens de sa branche droite. Le complexe ainsi décrit ne serait-il pas, en réalité, à décomposer en deux caractères distincts : נ + ד, נ' ou quelque autre lettre de structure analogue? On pourrait alors penser à un nom tel que *נעדא[ש], *Cha'add*, qui, à la vérité, ne s'est pas encore rencontré en palmyrénien, mais dont l'existence serait justifiable par celle de <נעדאל, *Cha'adel*.

— N° 9. — A, le nom du dernier ancêtre du défunt est-il bien עקבי '*Aqibou*, et non pas plutôt עקבי '*Aqbai*', avec une désinence plus palmyrénienne? Je ferai connaître dans un instant un nouveau monument dont l'épigraphe me semble apporter une assez forte présomption en faveur de cette dernière lecture. Il est facile, d'ailleurs, de confondre avec un *yod* un *waw* en ligature finale; les lapicides eux-mêmes s'y sont parfois trompés. En tout cas, la répétition papponymique du nom '*Até'aqab*, dans la généalogie du défunt nous indique peut-être que '*Aqbai* (toute réserve faite sur la véritable prononciation) est une forme

1. A transcrire et vocaliser plutôt '*Ogē* (= 'Ωγῆ, génitif), ainsi que je l'ai déjà montré (*Rec. d'Arch. Or.*, VII, pp. 7 et suiv.).

2. Souvent, en palmyrénien, la cupule qui forme la tête de ces deux lettres semble être déjetée à droite de la haste cambrée en arrière, au lieu de s'y rattacher normalement à gauche.

3. Ou '*Aqqabai*. Cf. Wadd. 1890 le génitif 'Ακκαβαίου; toutefois, la lecture de l'inscription est trop peu sûre pour qu'on puisse s'y appuyer en toute confiance.

abrégée de celui-ci¹. On pourrait alors poser : עתעקב < עקבי.

B. — A noter le libellé de la date, avec l'omission du mot générique ירר « mois » devant le nom spécifique du mois (*Kanoun*)².

La date lue 353 = 44 av. J.-C. me paraît *a priori* être bien haute. N'y aurait-il pas devant le chiffre des centaines une quatrième barre d'unité³? Cela nous donnerait 453 = 144 J.-C. Cette époque semblerait mieux convenir, si l'on compare à notre inscription celles que je viens de citer en note et qui, datant du v^e siècle des Séleucides, présentent justement les mêmes particularités dans le libellé de la date. Un autre argument en faveur de cette correction sera produit plus bas (p. 12).

— N^o 10. — Le n. pr. m. עלבן 'Olban, sur la lecture duquel on pouvait hésiter⁴ dans le seul exemple jusqu'alors connu, est désormais assuré. Aux rapprochements onomastiques que j'avais alors proposés⁵, ajouter maintenant les observations que j'ai faites depuis⁶ à propos du double nom : Γάλαξος ὁ καὶ Ὀλδανης.

II

Je profiterai de l'occasion pour faire connaître deux autres bustes épigraphiques de Palmyre qui me paraissent être inédits⁷. Après avoir appartenu à la collection de la comtesse de Béarn, ils ont passé en vente publique à Paris, le 21 février 1903. Le premier a été acquis par un de mes amis, M. A. Dutens, ce qui m'a donné toute facilité pour l'examiner. J'ignore le sort

1. La généalogie de RES., 160 (עקיבא בר עתעקב), suggère une conclusion analogue.

2. Sur cette question, et sur l'omission, également facultative, de μηνός, μηνί, dans les inscriptions grecques de Palmyre, cf. *Rec. d'Arch. Or.*, VII, p. 355 (P. 105, I) et p. 358 (P. 108, V).

3. M. Chabot dit bien que les « chiffres marquant les unités ne sont pas absolument certains ». Mais je ne sais si cette observation est applicable aux chiffres de l'année aussi bien qu'à ceux du quantième du mois.

4. RES., 44. M. Chabot proposait de corriger la copie en מלכו.

5. *Id.*, *ib.*

6. *Rec. d'Arch. Or.*, VII, 239, 240.

7. Gravés planche I, n^o 1 et n^o 2.

ultérieur du second que je n'ai pu étudier que sur une reproduction phototypique.

N° 1. — A. Bas-relief de calcaire; hauteur, 0^m,55; largeur 0^m,40. Femme encore jeune, vue à mi-corps, de face, la tête et les épaules couvertes d'un voile brodé que les mains, posées à des niveaux différents, maintiennent contre la poitrine. Petits accroche-cœurs. La main gauche tient une clef¹. Diadème, pendants d'oreilles, colliers à plusieurs rangs, le tout formant une riche parure. Au poignet gauche, un bracelet gourmette, à deux tours; à l'annulaire de la main droite, une bague. Dans le champ, à droite de la tête, gravé en quatre lignes :

ד
רעתא || ברת || מוקימ[ר] || חבל

Ra'ata (ou Da'até?), fille de Moqim[ou]. Hélas!

Le nom porté par la défunte nous était déjà connu², mais avec une orthographe légèrement différente : רעתה. Cette variation orthographique n'est pas sans intérêt, car elle est peut-être propre à jeter quelque lumière sur l'étymologie de ce nom jusqu'ici très obscure. La même variation s'observe, en effet, dans le nom de la divinité עתא ou עתה, soit isolé, soit engagé dans des composés onomastiques théophores, par exemple זבדעתא, à côté de זברעתה. Il est permis d'inférer de là que c'est peut-être bien ce nom divin *Até* que représentent les trois dernières lettres עתא ou עתה de notre nom de femme. Resterait alors à rendre compte de la première lettre, ר ou ד, laquelle devrait constituer, à elle seule, le premier élément du théophore. Il ne saurait s'agir, dans ce cas, que d'un élément ayant subi une forte contraction. Ce qui augmente ici la difficulté, c'est qu'il est impossible paléographiquement de savoir si nous avons affaire à un *dalet* ou à un *rech*, les deux seuls textes où ce nom ait jusqu'ici

1. Cet accessoire figure fréquemment aux mains des Palmyréniennes; il caractérise la condition matronale de la défunte dans son rôle de maîtresse de maison, tout comme la quenouille et le peloton de fil qui parfois le remplacent ou même l'accompagnent (cf. « domi transiit, lanam fecit »).

2. *Rec. d'Arch. Orient.*, I, p. 120, n° 2; cf. Simonsen, *op. c.*, p. 13, n° 32. La défunte est également fille d'un Moqimou.

apparu, ne faisant pas usage du point diacritique. On pourrait penser, soit à < עתה + (א)רע, soit peut-être mieux à < (י)ד(ע) < עתה'?

Le *waf* final du patronymique Moqîmou, invisible sur la photographie, masqué qu'il est par la saillie du relief, existe réellement sur la pierre.

N° 2. — Bas-relief de calcaire. Hauteur 0^m,60; largeur 0^m,46. Homme d'âge mûr, imberbe, vu de face, à mi-corps, coiffé de la haute calotte tronc-conique, ceinte d'une couronne de lauriers que ferme sur le devant un camée représentant un petit buste humain indistinct. Tunique et par dessus, toge ou *himation* à bordures richement brodées; ceinture avec large agrafe ciselée.

De la main droite, le défunt tient un flacon du genre alabastrum; de la gauche, une grande coupe basse, sans pied, très élégamment ciselée (guirlandes avec bucrânes? interposés). Ce dernier motif se retrouve assez souvent sur les bas-reliefs funéraires de Palmyre; comparer, entre autres, pour la pose des mains et pour les objets qu'elles tiennent, un monument de la collection Jacobsen¹.

B. à gauche	A. à droite
חזי(א) שנין	???
(? +)5 + 10 + 20 + 20
בן(י)ת ירח	בר יד(ע)ב(ל)
אדר שנת	בד(ע)תעק(ב)
3 + 10 + 20 + 20 + 20	עקבי

A. — [Hélas! ?]. X, fils de Yedi'bel, fils de 'Até'aqab, (fils de) 'Aqbai;

B. — a vécu 55 (?) ans, mort au mois de Adar de l'an 73.

A. — En haut, deux lignes effacées qui contenaient probablement : l'une, l'exclamation usuelle חבל; l'autre, le nom du défunt.

Pour la lecture du nom de l'ancêtre, 'Aqbai, lecture qui est

1. Il me paraît plus difficile d'admettre un abrégé < עתה + (ג)ד, avec aphérèse du *guimel*, malgré l'existence réelle de ce nom théophore ainsi constitué.

2. Simonsen, *op. c.*, pl. V, C, 1; cf. *Rec. d'Arch. Or.*, I, p. 133 (n° 15).

ici certaine, cf. les observations que j'ai présentées plus haut (I, n° 9). De plus, la généalogie concorde, pour trois degrés, dans les deux épitaphes. Il semble, en conséquence, que les deux défunts appartenaient à la même famille, et que les deux monuments sortent du même hypogée. Étant donnée l'alternance papponymique, il est possible que le nom du défunt, détruit à la l. 2, ait été 'Até'aqab, et que ce personnage fût le propre père du défunt Yedi'bel de l'inscription précitée I, n° 9. Toutefois, cette induction est subordonnée au chiffre de la date qui, comme on va le voir, présente une difficulté assez sérieuse.

B. — Les formules $\text{היה שנים } n$ « a vécu n années », et \dots בית « mort à telle époque » sont rares, mais non sans exemples. Pour la première, cf. entre autres, *RES.*, 25, 26; pour la seconde, *id.*, 49. Celle-ci se retrouve encore dans l'inscr. précitée I, n° 9, mais sans le mot caractéristique בית . Ce mot s'y trouvait-il gravé en première ligne de *A* et aurait-il disparu? C'est un point à vérifier sur l'original, qui appartient aujourd'hui à M. Bertone.

L'âge de notre défunt semble avoir été 55 ans. Mais il y avait peut-être encore une barre d'unité après le chiffre 5 (trait oblique à gauche, s'appuyant sur la queue du ν ?). Cela ferait alors 56 ans. Si l'artiste n'a pas flatté son modèle, celui-ci, avec sa figure pleine, imberbe ou rasée *ad cutem*, et ses traits d'une juvénile fermeté, était remarquablement bien conservé pour son âge; cependant une large ride horizontale, barrant discrètement le front, nous avertit suffisamment que le défunt n'était plus en réalité de la première jeunesse.

Le libellé de la date « l'an 73 » nous offre un nouveau cas de la particularité que j'ai discutée plus haut à propos de l'inscr. I, n° 2 : omission systématique du centésime. J'inclinerais ici à le compléter : (400). Cela nous donnerait : *Séleuc. 473* = 161/162 J.-C.¹. Or, comme nous l'avons vu, le jeune Yedi'bel de l'inscr. I, 9

1. Je ne crois pas devoir faire état, pour plus de précision, de l'indication du mois. *Adar* correspond bien à mars dans le calendrier syro-macédonien; mais il n'est point encore démontré que l'année palmyrénienne commençât en octobre et non pas à l'équinoxe vernal.

est mort en 453¹ des Séleucides = 141/142 J.-C. Si, comme plus d'un autre indice nous y invite, nous admettons qu'il était le fils de notre personnage, il en résulterait qu'il avait précédé son père de vingt ans dans la tombe; la chose n'a en soi rien d'impossible, le père marié à 20 ans, ayant pu perdre à 35 ans un fils âgé d'une quinzaine d'années.

III

Parmi les dédicaces d'autels palmyréniens, toutes taillées à peu près sur le même patron, il en est une qui a résisté jusqu'ici à tous les efforts, du moins dans une de ses parties essentielles. MM. Mordtmann père² et fils³, M. Littmann⁴, moi-même⁵, M. Lidzbarski⁶, nous avons successivement attaqué le problème sans arriver à un résultat tant soit peu satisfaisant.

La difficulté gît dans le mot ܠܗܝܠܐ que M. Littmann a cru lire au commencement de la l. 3 de cette inscription et qui est tout à fait déroutant. C'est à tort que M. Lidzbarski⁷ m'attribue la conjecture : « au dieu Trône ». Je n'ai jamais rien dit de tel. Il a dû y avoir dans son esprit quelque confusion avec les observations de M. Littmann sur la conception sémitique du trône divin, conception dont je me suis occupé autrefois en effet, comme celui-ci le rappelle, mais en me plaçant à un tout autre point de vue et sans faire intervenir, ni peu ni prou, dans la question l'inscription en litige. En ce qui concerne cette dernière, je me suis borné à parler uniquement de la possibilité non pas d'un

1. Si l'on admet la rectification que j'ai proposée pour d'autres motifs et qui trouverait ainsi sa confirmation.

2. Mordtmann, *Neue Beitræge*, p. 45, n° 27.

3. J. Mordtmann. *Palmyrenisches* (1899), p. 34.

4. Littmann, *Semitic inscriptions*, p. 82, n° 14.

5. *Recueil d'Arch. Orient.*, VII, p. 36 (n° 14).

6. Lidzbarski, *Ephemeris*, II, p. 310.

7. *Ephemeris*, l. c. : « während Cl.-Gan. in ihr die Nennung eines « Gott Thron » vermutet ».

prétendu « dieu $\Theta\rho\acute{o}\nu\omicron\varsigma$ », mais de quelque dieu purement indigène, faisant le pendant de la déesse nabatéenne תרה ou תרה; cela exclut forcément l'équivalence תרן = $\theta\rho\acute{o}\nu\omicron\varsigma$ admise par M. Littmann et au contraire repoussée par moi.

En examinant à nouveau la copie de ce dernier, je doute fort maintenant que nous ayons affaire au nom spécifique d'un dieu quelconque. Je me demande, vu les incertitudes de la copie, si le groupe en litige ne serait pas simplement quelque participe pluriel terminé en ך, à l'état absolu, et gouvernant à l'accusatif les mots qui le suivent (אלהא קדישא = $\theta\epsilon\delta\nu\ \acute{\alpha}\gamma\iota\omicron\varsigma$). Notre inscription rentrerait alors dans la catégorie des dédicaces collectives.

Si l'on se place à ce point de vue, on pensera, tout de suite au בודן des formules ordinaires. Les deux dernières lettres iraient bien; mais les deux premières, si précaire que soit la copie, se laissent difficilement ramener à cette lecture. Et puis, l'on attendrait plutôt, avec ce verbe, un régime indirect au datif commandé par ל (cf. les errements du syriaque et aussi le grec $\epsilon\upsilon\chi\alpha\rho\iota\sigma\tau\omicron\upsilon\nu\tau\epsilon\varsigma\ \tau\tilde{\omega}\ \theta\epsilon\tilde{\omega}$). Il faudrait, en conséquence, admettre et chercher quelque autre verbe, toujours au participe pluriel, état absolu, mais susceptible de gouverner l'accusatif. Serait-ce par hasard, קרן? La correction serait assez paléographique, les deux éléments d'un large *qoph*, plus ou moins mutilé, ayant pu être dissociés dans la copie et pris pour deux lettres distinctes. D'autre part, comme je l'ai montré ailleurs¹, le verbe קרא, « invoquer », pouvait en palmyrénien gouverner l'accusatif aussi bien que le datif et, de plus, il y était souvent traité avec l'orthographe défective. D'ailleurs, sur ce dernier point, nous avons une analogie frappante, c'est celle du pluriel בודין = בודן (participe *aphel* de ידא), dont je viens justement de parler, mais pour l'écarter, le mot ne répondant pas suffisamment aux données graphiques de la copie; cette analogie justifierait amplement si besoin était, קרן = קרין. Dans ces conditions, les trois premières lignes de cette

1. *Rec. d'Arch. Or.*, VII, n. 345: cf. p. 346 (y corriger la citation Ps. XVII, 16 en XVII, 6).

dédicace, rebelle jusqu'ici à toute explication plausible, seraient à traduire ainsi :

En pieux souvenir à celui dont le nom est béni pour l'éternité, le bon et miséricordieux ! Invoquant le dieu saint, X fils de Y, et Z fils de ...¹.

Après quoi venaient les noms des dédicants, qui malheureusement sont détruits sans remède.

IV

Je signalerai sommairement un autre monument palmyrénien que j'ai eu tout récemment l'occasion d'entrevoir chez un marchand d'antiquités à Paris. C'est un grand bloc de calcaire dans lequel sont sculptés deux bustes de face, groupés d'une façon assez intéressante.

A droite, homme imberbe, coiffé de la grande calotte tronconique (avec couronne de lauriers, fermée par un camée représentant un petit buste humain). Le défunt tient de la main gauche un petit vase rempli de fruits (?); la main droite est mutilée.

A gauche, femme voilée appuyant sa main gauche sur l'épaule gauche de l'homme, le bras étant supposé passer derrière le cou de celui-ci :

A droite du buste d'homme :

מלא בר תיביל בר מלא חבל
Malé, fils de Taibbol, fils de Malé, Hélas !

A droite du buste de femme :

אקמא אמה Aqmé, sa mère.

Noms propres connus. Il restera à rechercher si les personnes n'appartiennent pas à quelque une des familles de Palmyre dans lesquelles ces noms ont déjà apparus.

1. Ou peut-être deux frères : « X et Y, les fils de Z ». Ou encore, un père et son fils, un mari et sa femme, etc. En tout cas, pluralité des dédicants.

§ 2.

Inscription néopunique.

M. Ph. Berger a fait connaître dernièrement ¹ une inscription néopunique récemment découverte dans la région de El-Kef (Tunisie) par le capitaine Benet. D'après la transcription et la traduction qu'il en donne, ce serait une stèle funéraire érigée à une femme נעו(י)כרתע, *Naou[ict]a*, fille de פעכעי, *Pacai*, par un certain וינרכץ, *Ouinarcats*, fils de מל(ל)כצען [*M]al[c]atsan*. Celui-ci est probablement le mari de la défunte, bien que le lien qui unissait les deux personnages ne soit pas spécifié.

Au premier abord, l'aspect barbare du nom de l'auteur de la dédicace ² lu *Ouinarcats*, pourrait incliner à croire qu'il appartient à l'onomastique indigène, libyque ou berbère. Je ne le pense pas. Bien que je n'aie sous les yeux ni l'estampage, ni une copie figurée de l'inscription, j'estime *a priori* que le dernier caractère pris pour un *tsade*, doit être en réalité le *samek* néopunique ³ qu'on a confondu si longtemps soit avec cette lettre, soit avec le *chin* ou le *zain*, et auquel j'ai pu, il y a quelques années, restituer son identité et sa place, jusqu'alors laissée vide, dans l'alphabet néopunique. L'apparition de cette sifflante particulière à la fin du nom en litige est, à mon avis, l'indice d'une désinence d'origine étrangère, grecque ou latine. Ce premier point admis, je propose de considérer le quatrième caractère non pas comme un *rech*, ainsi que l'a fait M. Berger, mais comme un *dalet*. On sait que trop souvent il est difficile, par-

1. *Bulletin arch. du Comité des trav. hist.* (extr. des procès-verbaux, juillet 1906, pp. XII-XIII.

2. La même modification est vraisemblablement à introduire dans le nom מלכצען, à lire כלכצען (?), toutes réserves faites d'ailleurs sur la première et la troisième lettre matériellement douteuses. Pour la finale, cf. le n. pr. m. כעגרשאן, à lire ainsi dans la néop. n° 47, au lieu de כעגרשאן (cf. *Magarsue* dans l'inscription romaine de Lambèse, *Bull. arch. com.*, 1899, p. 183; à lire ainsi, au lieu de *Smagarsae*).

fois impossible, de distinguer ces deux lettres dans l'écriture néopunique. Nous obtenons ainsi la lecture :

וִינְדֵּס *Ou-i-n-d-k-s*

dans laquelle je reconnais une transcription très exacte du *cognomen* romain *Vindex*. Je ferai remarquer, à l'appui, que ce nom est un de ceux qui se rencontrent assez couramment dans l'onomastique des inscriptions latines d'Afrique (cf. *C. I. L.*, VIII, *index*). Peut-être y avait-il acquis dans les milieux indigènes une certaine popularité à la suite du proconsulat de M. Claudius Macrinus *Vindex* Hermogenianus qu'on place, sans en être bien certain, sous le règne de Septime Sévère¹.

Il ne serait pas impossible que le nom du père de la défunte fût, lui aussi, la transcription de quelque nom romain, terminé peut-être en *æus* = ׁ. Mais sur ce point je n'oserais rien affirmer sans avoir sous les yeux une reproduction réelle de l'original et je m'abstiendrai de signaler les diverses lectures restituées auxquelles on pourrait songer dans cet ordre d'idées.

Le dernier mot de l'inscription est transcrit ׁׁׁׁׁ et traduit *ex-voto*. L'apparition d'un tel mot dans une épitaphe est faite pour surprendre, d'autant plus qu'on ne voit pas comment il peut se rattacher grammaticalement au contexte. Si on l'en détache, en comprenant, comme le fait M. Berger :

Quinarcats (= *Vindex*), fils de Malcatsan. Ex-voto,

la formule elle-même serait aussi insolite que l'expression est peu en situation. Ce qu'on attendrait plutôt à cet endroit, c'est quelque qualificatif commandé par l'article se rapportant à l'auteur de la dédicace funéraire : « *Vindex*, fils de, etc., le ... » Ce qualificatif pourrait être un nom de métier ou de fonction, ou bien même, et peut-être mieux, un ethnique. Pour se prononcer, l'autopsie de la pierre ou, à défaut, l'estampage, serait encore ici indispensable. Sans prétendre préjuger la question, on pourrait toutefois se demander, vu les incertitudes propres

1. Pallu de Lessert, *Fastes des prov. afric.*, I, 245.



1



2

NOUVELLES INSCRIPTIONS PALMYRÉNIENNES



à l'écriture néopunique, si le mot lu הנעדר ne serait pas par hasard à lire en réalité : ...התעבר, *le Tabr*.... Beaucoup de noms de lieux africains commencent par cette préformante *Ta, Tha*. En l'espèce, il serait assez tentant de songer au municipe colonial *Thabraca*, aujourd'hui *Tabarka*, voire à d'autres localités antiques plus voisines de El-Kef : *Thibar, Thuburbe, Thubursicum*, etc. Toutefois la présence du 'ain dans le toponyme néopunique — si toponyme il y a — indiquerait plutôt une syllabe initiale vocalisée en *Tha*.

Quant à ce qui est du mot obscur par lequel débute l'inscription, il est bien probable que c'est celui-là même qu'on lit en tête de toutes ces épitaphes : טנא, « a été érigé », avec des orthographes si variées. Selon M. Berger, il serait ici remplacé par un mot jusqu'à présent inconnu, inexpliqué et inexplicable : [טנא]. Mais sa transcription même, avec les caractères douteux qu'elle comporte, offre, somme toute, les éléments paléographiques suffisants pour une restitution qui s'impose quelles que puissent être les apparences contraires.

II

Les observations qui précèdent ont été communiquées à l'Académie dans sa séance du 7 septembre 1906¹. Basées uniquement sur la simple transcription du texte en caractères hébraïques donnée par M. Berger², elles étaient, comme de juste, subordonnées à l'autopsie du monument dont je n'avais alors sous les yeux aucune reproduction. Depuis, M. Merlin, directeur du service des Antiquités et Arts, a eu l'obligeance de m'envoyer des estampages et des photographies qui me permettent de parler plus pertinemment de la question.

1. La référence au *Bull. Arch.* contenant la note de M. Berger, que j'ai donnée plus haut (p. 15) se rapportait à l'extrait anticipé des procès-verbaux. Elle doit être modifiée comme suit, selon la pagination définitive du fascicule 3 de l'année 1906, paru depuis : p. CCLXVIII.

2. *CR. Acad.* 1906, p. 445.

Bien qu'elles laissent encore quelque peu à désirer, l'examen de ces reproductions me paraît confirmer, au moins sur deux points essentiels, les conclusions auxquelles j'étais arrivé par voie d'induction conjecturale.

Le mot énigmatique par lequel débute l'inscription est bien tout simplement comme je l'avais supposé, le verbe ordinaire בנת « a été érigé ». On discerne nettement les linéaments essentiels du *tet* initial, quoique la lettre ait passablement souffert. La suivante est visiblement un *noun*.

Pour ce qui est du nom du dédicant, la lecture $\text{וינדקס} = \text{Vindex}$, que j'avais proposé de substituer à l'in vraisemblable $\text{וינרקץ} = \text{Oun-narcatz}$, est pleinement confirmée. La troisième lettre, avec sa grosse tête et sa queue courte, répond mieux paléographiquement à la forme du *dalet* qu'à celle du *rech*. Quant à la dernière, c'est bien le *samek* néopunique tel que je l'avais soupçonné *a priori*, avec sa structure si caractéristique.

Sur d'autres points encore les nouveaux documents nous apportent quelque lumière. Le nom de la défunte n'est certainement pas נעו[יכת]ע , comme l'a lu M. Berger. La lettre qui suit le *waw* est encore ici le *samek*, dont les éléments indûment dissociés ont fourni la lecture erronée *yod + kaph*. La première lettre, qui a souffert à sa partie supérieure, pourrait être à la rigueur un *taw* aussi bien qu'un *noun*. La tentation serait assez forte d'y chercher quelque nom d'origine romaine comme celui de *Vindex*. J'avais même pensé un moment à une transcription de *Fausta*. Mais la tige du premier caractère est trop raide pour avoir pu appartenir à un *phé*. D'ailleurs, on s'attendrait dans ce cas à voir le *t* latin rendu, comme d'habitude, par un *tet* et non par un *taw*. Le plus sage, jusqu'à meilleur avis, est de considérer ce nom de femme comme appartenant à l'onomastique indigène; cf. pour l'élément initial, le nom de femme תעוינת néop. n° 130¹?

1. Peut-être pourrait-on comparer les noms de personnes *Thevestina*, *Thevestinus*, *Tevestina*, etc., qui semblent avoir été à l'origine des ethniques de *Theveste* (Tebessa)?

Il doit en être de même du nom du père פכעי. Je m'étais demandé plus haut si le groupe final עי ne correspondrait pas par hasard à une terminaison *aeus, aius*. Je pensais à געי = *Gaius*. Mais cette terminaison apparaît aussi dans des noms néopuniques notoirement indigènes, témoin תועי (Maktar, n° 2¹). Ici également, d'ailleurs, le *kaph* est exclusif d'une origine romaine, le *c* latin étant rendu constamment par le *qoph*². Il se peut que notre nom פכעי soit identique à celui qu'on a lu autrefois, non sans hésitation, פ(ל)כעי ou פ(ע)כעי dans la grande dédicace de Maktar (col. 4, l. 2³).

La lecture de la dernière ligne demeure toujours extrêmement douteuse. Tout ce qu'on peut assurer, c'est que celle proposée par M. Berger

צען הבעדר [מ]ל[כ]צען הבעדר [M]al[c]atsan. Ex voto

est entièrement à rejeter. La première lettre, fort mal conservée, est difficilement un *mem*; elle a plutôt l'allure d'un *waw*, ou mieux d'un *yod*. La deuxième est certainement un *taw*, la troisième non moins certainement un *samek*. La quatrième n'est pas un *'ain*; c'est la tête bouclée d'une lettre telle que *dalet*, *rech* ou *bet*. Si on lui attribue cette dernière valeur, on obtient le mot בן « fils ». Par suite le nom précédent serait לרם (ו) ou לרם (ו). Ici encore la terminaison par *samek* pourrait faire tout d'abord penser à la transcription de quelque nom romain⁴; mais ici aussi la présence d'un *taw* fait obstacle à

1. Berger, *Mémoire etc...* Maktar, 1899, p. 38.

2. Le *kaph* n'intervient guère dans les transcriptions néopuniques de noms propres romains que lorsqu'il s'agit de rendre analytiquement l'articulation *x* (témoin *Vindex*; cf. aussi פלכש ou פלכס = *Felix*). Cette convention est conforme à la conception phonétique du ξ grec = $\chi\sigma$ et non $\alpha\sigma$.

3. *Id. id.*, pp. 14 et 34. A bien considérer le fac-similé, il est possible qu'il n'y ait jamais eu aucun caractère gravé entre le *phé* et le *kaph*. L'orthographe serait alors défective du premier *'ain*.

4. Je ne crois pas qu'il faille céder au mirage ולנס = *Valens*. Le *noun* se distingue nettement du *taw* dans cette inscription, et c'est sûrement cette dernière lettre à laquelle nous avons affaire ici. Du reste, nous connaissons par ailleurs (*Rec. d'arch. Or.*, VI, 388) la transcription néopunique de *Valens* = ולנס.

pareille conjecture. Le nom appartient peut-être à l'onomastique libyque; cf. les noms néopuniques assez nombreux commençant par יעל, יל. Si ce groupe est bien suivi du mot בן, c'est un autre nom propre, celui du grand-père de Vindex, qu'il faudrait chercher dans le dernier mot qui, en tout cas, n'est certainement pas הנעדר. La troisième lettre, non fermée par en bas, n'est pas un 'ain; elle ressemblerait plutôt, à l'attitude près¹, au zain, tel qu'il est tracé à la l. 1. La quatrième lettre avec sa queue très longue est un *rech* plutôt qu'un *dalet*. Enfin la cinquième ressemble beaucoup plus à un *bet* qu'à un *rech*. Après quoi l'estampage montre encore les traces d'un dernier caractère donnant l'impression d'un *yod*. On arriverait ainsi à quelque chose comme : הנורבי. Ce ne serait guère satisfaisant comme nom propre. Aussi me demandé-je si le trait vertical qui suit le *hé* représente bien un *noun*, et s'il ne faudrait pas considérer cet ensemble des deux éléments comme constituant une seule lettre, le *khet*. On sait que le *khet* néopunique affecte assez souvent cette forme analytique : un *hé* suivi d'un trait vertical. Si c'est le cas ici, on pourrait lire alors חורבי, autrement dit עורבי, étant donné l'égalité bien connue *khet* = 'ain dans l'orthographe néo-punique. Le nom serait peut-être apparenté aux noms יעורבי (néop. n° 51), יעורבעי (néop. n° 13), יורבעי (néop. n° 45), le tout formant un groupe d'abréviations possibles de la forme ordinaire עורבעל ?

Moyennant ces divers amendements et, bien entendu, sous le bénéfice des réserves sérieuses que comportent plusieurs d'entre eux, on pourrait donner du texte la transcription suivante (A), qui diffère sensiblement, comme on peut le voir, de celle proposée par M. Berger (B).

1. Le caractère est vertical et non penché.

2. A lire plutôt יעורבי ou יעורבי, avec l'équivalence connue *samek* = 'zain.

3. Ou יעורבי, יעורבי. A lire ainsi, au lieu des lectures erronées jusqu'ici admises : יעורבעל (Schroeder, *Phön. Spr.*, p. 269, n° 3), et יעורבל (Lidzbarski, *Handb.*, s. v.).

4. Ou ישרבעי.

B	A
[ע]פ[כ]א אבן ז לנעו[יכת]	(ט)נא אבן ז להעוסת
ע בת פעכעי טינא	ע בת פעכעי טינא
לא וינרכץ בן	לא וינדכס בן
[מ]ל[כ]צען הנעדר	ילתס בן הזרבי

On pourrait traduire ainsi :

A été érigée cette pierre à Taouasta' (?), fille de Pha'c'aï. La lui a érigée Vindex, fils de YLTS (?) fils (?) de Hazarbai (?).

§ 3

Topographie de la Jérusalem antique.

M. Kümmel vient de publier un ouvrage qui constitue une contribution importante à la connaissance de la topographie de la Jérusalem antique. Le titre de l'ouvrage¹, indique suffisamment le but que s'est proposé l'auteur : mettre à la disposition de ceux qui s'occupent de ces problèmes si compliqués des matériaux solides et précis fournis par le terrain lui-même au cours des fouilles, soit systématiques, soit fortuites, qui y ont été pratiquées depuis une quarantaine d'années. Il les leur offre sous la forme d'une carte de Jérusalem et de ses environs immédiats, carte à grande échelle (1/2500^e), basée sur celle de l'*Ordnance Survey* (1865), et accompagnée d'un texte descriptif très détaillé, distribué méthodiquement, avec des références constantes et minutieuses à toutes les sources auxquelles il a pu puiser ses renseignements.

L'assiette de cet immense travail de compilation topographique est constituée, non pas par le relief du terrain dans son état actuel, mais par le sous-sol rocheux sur lequel il repose, ou est censé reposer. Le modelé de ce sous-sol est représenté par des courbes de niveau équidistantes de 3 mètres en 3 mètres. Bien entendu, ces courbes du rocher sont en grande partie imagi-

1. A. Kuemmel, *Materialien zur Topographie des Alten Jerusalem, Karte und Begleittext.* — Haupt, Halle a S. 1906. (Carte en 2 feuilles ; texte xvi — 198 pp. in-8°).

naires ; il n'y a de certain, que les points par lesquels l'auteur les fait passer, points constatés authentiquement par les fouilles.

Déjà Zimmermann avait entrepris en 1876 un travail analogue, plus complet même à certains égards, puisque ses plans étaient éclairés par une série de coupes en sens divers, qui font défaut ici. Néanmoins, l'œuvre de M. Kümmel a sur celle de son devancier une supériorité marquée, car, grâce aux découvertes et aux constatations faites entre temps, il a pu faire état de 473 points de niveau, tandis que Zimmermann n'avait pu en faire entrer que 364 dans ses calculs.

Sur ce substratum rocheux, l'auteur a projeté l'image planimétrique de la Jérusalem de nos jours, d'après la carte de l'*Ordnance Survey* mise au courant, avec l'indication des divers restes antiques exhumés çà et là. Pour plus de commodité, il a divisé la majeure partie de la surface en carrés de 200 mètres de côté, avec coordonnées alphabétiques et numérales (A — I + I — XIII), indiquées en marge et destinées à préciser les références du texte explicatif.

On ne saurait trop louer l'exécution matérielle de cette carte : gravure irréprochable, choix judicieux des couleurs conventionnelles, clarté et lisibilité parfaites malgré l'abondance des détails. Elle fait réellement grand honneur à l'établissement cartographique de Wagner et Debes.

M. Kümmel annonce qu'il prépare sur la même base un plan en relief vraiment digne de ce nom, c'est-à-dire où, contrairement à la tricherie ordinaire, les hauteurs seront rigoureusement à la même échelle (1/2500^e) que les distances horizontales, et qui embrassera une aire sensiblement plus étendue autour de la Ville Sainte. Les courbes hypsométriques y seront seulement construites de 4 mètres en 4 mètres au lieu de 3 mètres. Un pareil plan ne saurait manquer d'être le bienvenu.

Quoique très consciencieux et propre à rendre de sérieux services, le travail de M. Kümmel prête à plus d'une critique. Ainsi on est surpris qu'il n'ait pas eu connaissance d'un document qui, en l'espèce, était de première importance, le *Plan of*

Jerusalem reduced by permission from the Ordnance Plan 1/2500 Scale, etc., to illustrate recent discoveries. Ce plan à échelle de 1/3670°, publié vers 1898 (?), sous la direction du regretté sir Charles Wilson, l'auteur même du grand plan primitif sur lequel M. Krümmel a opéré, et la *Reference list* qui l'accompagne auraient montré à celui-ci une notable partie de sa tâche déjà faite, et fort bien faite. Il y aurait même trouvé plus d'une indication précieuse qui lui a échappé. Je citerai, par exemple, dans la région sud : le « columbarium », près de Bourdj el-Kibrît (F, 10); un « old wall » entre l'angle S. E. du Birket es-Soultân et l'aqueduc antique; le « old gateway », poterne que j'ai découverte et fouillée vers l'extrémité sud du mur oriental du Haram; anciennes chapelles creusées dans le roc, à Selouân (J, 12-13); un peu plus au sud, « cave ». A l'intérieur de la ville (en F, 9), un « well brackish » et, un peu plus au sud, une « apse », un autre « well brackish » (en E, 9). Rien, du moins dans le texte, sur le grand aqueduc souterrain en aval de Bir Eiyoub, dont l'amorce est cependant marquée sur la carte. Au nord, en dehors de la ville, manquent : « old tombs, steps » (en I, 6), cf. *Statement*, 1897, p. 267; au S. O. des Qoboûr el-Moloûk (D, 2), « old tomb » (*Stat.*, 1896, p. 305); « old tombs », ruines diverses et canal creusé dans le rocher (D, 4); « cistern, tombs, etc. » (E, 5), *Stat.*, 1897, p. 105; « tomb » (D, 5); « mosaics » (C, 4); l'énorme colonne monolithe gisant encore dans son lit de carrière (A, 5), et destinée au temple d'Hérode, cf. mes *Archaeological Researches*, t. I, p. 254; nécropole de Kerm ech-cheikh (en G, 4), très importante pour la détermination de l'âge du fossé nord de Jérusalem, cf. *op. c.*, p. 247. A l'intérieur de la ville, vieux mur au N. O. de l'église du Saint-Sépulcre (D, 7), cf. *Statement*, 1894, p. 276. La carte est muette aussi sur les intéressants vestiges d'antiquités dégagés dans les excavations pratiquées au Hammâm es-Soultân.

Je pourrais multiplier ces exemples d'omissions regrettables. Je me bornerai à en citer encore un. Par suite des circonstances exceptionnelles, j'ai réussi, en 1874, à faire un sondage clandes-

tin à l'intérieur même de l'inviolable sanctuaire musulman de la Sakhra ; j'ai pu le pousser sinon jusqu'au roc même, du moins jusqu'au sol vierge, recueillant ainsi une cote de niveau dont M. Kümmel aurait sûrement apprécié la valeur pour la question du temple juif, s'il s'était reporté à mes *Archæolog. Researches*, t. I, p. 216 (cf. le plan, p. 154, n° 5). Dans le même ouvrage (p. 296), il aurait trouvé une constatation¹ remontant à 1871 et permettant de combler une lacune dans le tracé du mur d'enceinte d'Ophel, relevé plus tard par M. Guthe, un peu superficiellement.

En principe, M. Kümmel s'est interdit toute hypothèse archéologique, prétendant s'en tenir à une exposition aussi objective que possible des faits matériellement constatés. Le principe était fort louable. L'auteur a eu le tort d'y déroger trop souvent, et cela justement sur quelques-uns des points les plus controversés. C'est ainsi qu'il se prononce carrément contre l'authenticité du Saint-Sépulcre. Soit ! Mais alors pourquoi, d'autre part, faire aux rêveries de Gordon et de Conder l'honneur de les prendre au sérieux, d'inscrire sur sa carte même un « *Golgatha* (verm.) », un *Hl. Grab* (n. Gordon) »², un autre « *Hl. Grab* (n. Conder) » ? Je crains qu'en sortant ainsi de la neutralité scientifique qu'il annonçait, l'auteur n'ait cédé là à je ne sais quel parti-pris tendancieux, voire confessionnel.

Ailleurs, de quel droit inscrit-il, sur une hauteur à l'ouest de Jérusalem, la légende aussi fallacieuse qu'alléchante : *Epitaph des Herodes* ? Sans doute, on a découvert là, il y a quelques années, un sépulcre assez remarquable par son ornementation.

1. Fragment du mur d'enceinte antique disparu depuis, à localiser à 317 mètres S. E. du saillant de El-Khatouniyé, entre les courbes 615-678 mètres, au bord du sentier (à l'intérieur du carré conventionnel G, 11).

2. L'hypothèse absolument gratuite du héros infortuné de Khartoum a eu un très vif succès dans certains milieux protestants d'Angleterre. Elle n'avait même pas le mérite de la nouveauté, car c'est déjà sur ce tertre pittoresque que, bien des années auparavant, Gérôme avait placé sa scène de la crucifixion. L'art peut prendre avec la réalité les plus grandes libertés, mais il n'en va pas de même de l'archéologie.

Mais rien n'en est sorti qui prouvât peu ou prou, que c'est le tombeau d'Hérode. Quant à la prétendue « épitaphe » dudit tombeau, on n'en a jamais trouvé trace.

Par contre, l'auteur a omis d'enregistrer sur sa carte, aussi bien que dans son texte descriptif, certaines indications qui cependant avaient leur prix, étant donnée surtout l'importance qu'il attribue, avec raison, au rocher et aux conditions dans lesquelles celui-ci apparaît à nos yeux. J'ai déjà signalé quelques-unes de ces omissions. En voici d'autres plus graves, qu'il aurait pu éviter s'il avait bien voulu prendre la peine de se reporter à tel ou tel de mes ouvrages. C'est ainsi qu'il ignore ou laisse ignorer à ses lecteurs, l'existence d'une sorte de *keroub* assyrien sculpté sur le roc, dans les antiques carrières dites « Cavernes Royales ». Même silence en ce qui concerne le reste d'inscription en caractères phéniciens gravés au dessus de la porte de l'édicule de style égyptien taillé dans le roc, à l'entrée du village de Selouân ; les inscriptions phéniciennes, également gravées dans des cartouches sur le roc, dans ce village même, etc. C'était pourtant là du roc daté, s'il en fut.

L'auteur passe bien légèrement (p. 151), du moins à mon avis, sur la vieille piscine de Sainte-Anne qui, ne lui en déplaît, a bien des chances pour représenter la Probatique authentique, adjacente à la Bethesda ou *Beit Hanna* = Maison de Sainte-Anne. De même, il n'est guère explicite (p. 96 et 121), sur l'immense contrescarpe qui s'étend entre le couvent des Dames de Sion et l'Hospice autrichien. C'est cependant un des points les plus importants de la Jérusalem antique, comme l'ont montré les fouilles que j'y ai pratiquées en 1874 et dont j'ai donné tout le détail dans mon ouvrage anglais plusieurs fois cité. Il se trouve justement qu'à l'heure actuelle, l'endroit a un regain d'actualité grâce à une supercherie habile organisée pour y créer de toutes pièces un sanctuaire dont le besoin se faisait sentir... « la prison de Jésus ». C'est un nouveau et piquant chapitre à ajouter aux « Mystères de Jérusalem » ; j'aurai peut-être à le conter un jour, car l'archéologie a son mot à dire dans l'affaire.

L'auteur donne une nomenclature assez détaillée des rues, quartiers, édifices, etc., de la Jérusalem arabe, d'après celle du Dr Sandreczky insérée dans l'*Ordnance Survey* de 1865. Là encore, je constate plus d'une lacune. J'en signalerai, entre autres, une d'autant plus regrettable que le nom omis intéresse un des problèmes les plus discutés de la topographie hiérosolymitaine. C'est la *Hâra* (rue), le *Soûq* (marché) et la *Qahoué* (café) de la *Bâchoûra*, vers l'angle sud-est du Moristân. Ces noms figuraient cependant déjà dans le relevé très consciencieux de Sandreczky (*Zeitschr. des D. Palästina-Vereins*, VI, 69). Celui-ci, d'ailleurs, a ignoré la signification et n'a pas vu la portée de ce vocable *Bâchoûra* qui, attaché à ce point avec une si remarquable insistance, n'en a pas moins échappé jusqu'ici à l'attention des archéologues. On me permettra de profiter de l'occasion pour faire ressortir la portée de cette donnée qu'on a négligée à tort. *Bâchoûra* est un vieux mot arabe tombé en désuétude et désignant ce qu'en langage de fortification médiévale, on appelait la « barbacane », c'est-à-dire l'ouvrage avancé défendant la porte d'une ville ou d'une forteresse. Le mot est encore employé dans les inscriptions du sultan Beibars, par exemple. Il est emprunté au syriaque et contracté de *bar choûrâ* « le fils du mur = *antemurale* ». Or, à quelques mètres de là s'élèvent justement les restes d'une vieille porte fortifiée (« Torreste »), dans laquelle nombre d'archéologues autorisés inclinaient à voir une des portes, la porte Gennath ou autre, de la première enceinte dont on retrouve encore des vestiges un peu plus à l'ouest, vestiges inscrits sur la carte même de M. Kummel, sous la rubrique « alter Mauerrest ». L'auteur repousse cette opinion, le tracé qu'elle implique étant gênant pour son système, qui veut à tout prix battre en brèche l'emplacement du Saint-Sépulcre. Je crois qu'on peut tirer un argument nouveau de la dénomination arabe, et cet argument n'est guère en faveur de sa thèse. D'une antiquité assurée par le fait même que le mot est aujourd'hui incompris, elle tend à montrer que le « Torrest » était un *antemurale* appartenant, comme les vestiges qui s'y alignent vers

l'ouest, au front nord de la première enceinte, face extérieure. Je serais fort tenté de croire que le passage secret qui, selon Moudjir ed-dîn, relierait sous terre la forteresse de David au mur occidental du Haram (Bâb es-Silsilé), s'appuie en réalité contre les fondations de la face nord de cette première enceinte qui a laissé ainsi çà et là, à la surface, des témoins visibles de son existence.

Comme de juste M. Kummel traite avec quelque détail du fameux aqueduc souterrain creusé dans le roc qui, passant sous la colline d'Ophel, relie la Fontaine de la Vierge à la piscine de Siloé. Au nom des rares explorateurs qui ont eu le courage de suivre d'un bout à l'autre cet étroit boyau long de plus de 500 mètres, il convient d'ajouter, entre ceux de Robinson et de Warren, le nom du regretté P. Liévin de Hamme. La traduction de l'inscription israélite archaïque qui y est gravée, est donnée à la p. 174, d'après Stade; elle aurait dû être modifiée, sur un point essentiel, conformément à l'heureuse correction proposée en ces derniers temps par Fischer (ZDMG, 1902, p. 800). Ce n'est pas sans quelque mélancolie que j'ai revu sur la nouvelle carte le tracé de cet aqueduc sinueux, dans l'un des méandres duquel se cache, selon toute probabilité, comme j'ai essayé de le montrer autrefois, l'hypogée jusqu'ici introuvable de David et de ses successeurs, attendant toujours la fouille modeste qui le mettrait au jour avec le trésor d'antiquités qu'il doit contenir. Dire qu'il suffirait, pour résoudre ce problème capital, d'interroger la pioche à la main le terrain circonscrit dans un carré de 200 mètres de côté (le carré G. 11)! A la page 174, M. Kummel a l'air d'attribuer à Bliss la théorie qui met l'emplacement présumé de l'hypogée royal en relation étroite avec une de ces déviations caractéristiques de l'aqueduc. Un peu plus loin (p. 192), cependant, il veut bien m'en restituer la paternité à propos de la fouille infructueuse tentée par Bliss pour vérifier l'hypothèse. Il paraît ignorer, ou il oublie d'ajouter, que le résultat négatif provient d'une méprise de Bliss, qui s'est totalement trompé sur la position du point que j'avais désigné. Le tracé de l'aqueduc

affecte, comme on sait, la forme générale d'un grand S; le point indiqué par moi était à l'intérieur de la courbe inférieure S. Or Blis a fouillé à l'extérieur de cette courbe S. On me permettra bien de dire qu'erreur n'est pas compte et que, jusqu'à nouvel ordre, le problème, tel que je l'ai posé avec ses données rationnelles, demeure intact. A bon entendeur, salut.

§ 4

Traditions arabes au pays de Moab.

Le P. Jaussen a entrepris depuis quelque temps et poursuit avec un zèle louable d'intéressantes études sur le folk-lore des Arabes, tant nomades que sédentaires, de la Balqâ, l'ancien pays de Moab. Me sera-t-il permis de rappeler à ce propos que ce nom même de la *Balqâ*, بلقأ, comme je l'ai montré il y a bien des années¹, nous offre un des exemples les plus frappants de la continuité et de la haute antiquité de la tradition arabe locale? Il représente en effet, par choroprosopée, celui du fameux *Balaq* biblique, בלאק, l'un des anciens rois de Moab. Rien donc d'étonnant si les habitants de cette région, qui ont si fidèlement gardé ce nom révélateur, ont gardé en même temps mainte survivance d'un passé dont ils sont en grande partie les héritiers ethniques.

Le P. Jaussen s'occupe spécialement cette fois² de leurs curieuses croyances et pratiques relatives à la pluie. Il a noté avec beaucoup de soin les diverses appellations sous lesquelles, dans la Balqâ, on désigne les pluies, selon les époques de l'année où elles tombent assez régulièrement. Mais il ne semble pas s'être aperçu que presque toutes ces appellations sont d'origine

1. *Revue archéologique*, 1877, p. 193-199 : *Gomorrhe, Ségor et les filles de Lot*.

2. *Revue biblique*, 1906, p. 574-581.

astronomique et ont des significations beaucoup plus précises que celles qu'il essaie de tirer de divers rapprochements philologiques vagues et contestables. C'est ce qui me paraît clairement ressortir des exemples suivants :

El-matar eth-theridouï, traduit par « la pluie abondante », est en réalité la pluie des *Pléiades* (الثريا, *Eth-Thouraiyd*).

سعد الذبيح, nom transcrit et traduit d'une façon quelque peu surprenante par « le secours de la peste », n'est autre que سعد الذابح, *Sa'd edh dhâbeh*, nom des deux étoiles brillantes sur la corne gauche du Capricorne.

La pluie dite *el-djauzah* n'a rien à voir avec le mot جوزه *djauza* « coup à boire » du proverbe cité d'après le *Lisân*. Ce nom nous cache celui, soit des *Gémeaux*, soit d'*Orion* (الجوزاء, *El-Djauzd*).

La pluie de *ech-cha'ra* c'est tout simplement la pluie de *Sirius* ou du *Chien* (شعري, *Chi'ra*).

La pluie de *es-semâk* (prononcé à la bédouine *semach*, ou mieux *sémâtch*), c'est la pluie, soit des *Poissons* (*Es-Séméké*), soit plutôt de l'*Épi* ou d'*Arcturus* (السمك الرامح, *Es-Sémâk er-raméh*)¹.

Je ne me charge pas de rechercher jusqu'à quel point ces dénominations, dont l'identité absolue est elle-même sujette à caution, mais dont la nature astronomique n'est pas niable, correspondent aux aspects réels du ciel étoilé selon les divers moments de l'année. Il est possible qu'elles aient été conservées ou

1. Cette série d'explications, que j'ai publiées déjà dans le *Journal Asiatique* (1906, II, p. 361) s'est trouvée confirmée depuis, de la façon la plus positive, par les observations de Musil, *Kusejr 'Amra*, I, p. 55, relevées et commentées par Noeldeke dans la *ZDMG*, 1907, p. 231. Les noms et les époques des pluies selon les Bédouins sont indiqués avec précision par Musil : 1° *As'ad ad-dâbeh*, dans la première moitié de novembre; réputée malsaine pour les hommes et les animaux; 2° *Ma'at-trajjâwi*, milieu ou fin décembre; 3° *AL-ğôza*, en janvier; 4° *Aš-še'era'*; 4° *S'mâc*, courte pluie avec orage, au printemps.

acquises par simple tradition. Nos Bédouins actuels ne doivent guère se livrer aux observations astronomiques, si rudimentaires soient-elles¹, que ces noms supposent à l'origine. Ils ont pu oublier celles-ci, peut-être même embrouiller les données sur lesquelles elles reposaient; et c'est pourquoi, en ayant perdu eux-mêmes la trace, ils n'ont pas su mettre le P. Jaussen sur la bonne voie étymologique.

Cette oblitération même ne rend que plus intéressant le fait que je signale. Elle nous montre, en effet, que cette conception est proprement une survivance, nous reportant à une époque et dans un milieu plus anciens. Je ferai remarquer, à l'appui de cette conclusion, que quelques-uns de ces astérismes (par exemple les Pléiades et Sirius), étaient, et cela sous les mêmes noms qu'ils portent encore aujourd'hui, l'objet d'un culte chez les Arabes anté-islamiques². D'ailleurs nous savons, par des renseignements formels, que ces Arabes, adonnés aux croyances dites sabéennes, attachaient une importance particulière à la position de certaines étoiles, comme annonçant les époques des pluies. Témoin par exemple le passage d'Aboul-Féda³ :

1. Je crois toutefois me rappeler, en consultant des souvenirs déjà bien lointains, que les Bédouins, ou du moins certains d'entre eux, savent encore distinguer et dénommer quelques étoiles ou groupes d'étoiles. Pour les fellahs cis-jordaniens, la chose est hors de doute; cf. la liste relevée par M. Baldensperger (Pal. Expl. F. Quart. Stat., 1893, p. 311). Seulement quelques erreurs se sont glissées dans cette liste, d'ailleurs fort instructive. Par exemple, le nom de la Voie Lactée : *تريك الضبانة tareek i-tubānet*, doit être corrigé en *طريق التبانة tartq et-tabbānè* « le chemin des marchands de paille ». Ce curieux nom, équivalent littéral de celui que les Persans donnent à la Voie Lactée : *rehi kehkechān*, provient d'une vieille légende très répandue dans tout l'Orient (cf. syriaque, hébreu post-biblique, turc, arménien, etc), qui a son écho même en Occident (*Mehlweg, Mühlenweg*).

Je note dans cette même liste le nom de *Hareef el Thureiyah*, *حريف الثريا*, donné par les fellahs au Cocher (?). Le premier mot aurait-il quelque rapport avec celui de la pluie de *el-artif* (*العريف*) qui, dans l'exposé du P. Jaussen, précède la pluie *Eth-therayadout* (= des Pléiades)? On sait que, dans certains dialectes bédouins et fellahs, le *ha* et le *'ain* sont susceptibles de s'échanger.

2. Cf. entre autres Krehl, *Ueber die Religion der vorisl. Araber*, p. 24, 25.

3. *Hist. anteisl.*, éd. Fleischer, p. 180.

Ils attribuaient aux coïncidences d'étoiles (*anouâ*) des mansions (*mendzil*) la même influence que celle attribuée aux planètes par les astrologues, y subordonnant tous leurs actes et disant : *Notre pluie dépend du lever ou du coucher de telle ou telle étoile* (مطرنا يتوه كذا)¹.

Cette préoccupation spéciale s'explique sans peine, car la pluie a toujours été et est encore la grande affaire des nomades du désert. C'est d'elle que dépend leur vie même.

C'est au même ordre d'idées que doit, je pense, se rapporter la notion des « jours de la vieille », notion qu'on retrouve, d'ailleurs, appliquée à une autre période de l'année, chez plusieurs peuples du bassin de la Méditerranée. La « vieille » (*El-Adjoûz*), c'est l'année touchant à sa fin. Dans la singulière légende rapportée par le P. Jaussen, ou le mois de Chebât demande au mois de Edâr de lui prêter *trois jours* « pour aller chercher la pluie », il y a une allusion évidente aux vingt-huit jours de Février (*Chebât*) suivis des trente et un jours de Mars (*Eddâr*), mois de l'équinoxe vernal où commençait l'année solaire des anciens Arabes (31 — 28 = 3). Elle implique l'usage du calendrier julien et semble s'être formée dans un milieu chrétien. Je crois bien, du reste, l'avoir déjà rencontrée ailleurs, mais sans pouvoir pour le moment préciser autrement cette réminiscence.

Pour provoquer la chute de la pluie, les femmes bédouines fabriquent à l'aide de deux bâtons en croix une sorte de mannequin, qu'elles habillent de riches vêtements de femme, et promènent processionnellement avec accompagnement de chansons appropriées; le tout se termine par des sacrifices sanglants qui marquent bien le caractère religieux de la cérémonie et partant le caractère divin de l'effigie qui en est l'objet.

Le P. Jaussen donne le texte arabe d'une de ces chansons. Celui-ci ne manque pas d'intérêt, mais il en aurait davantage s'il était accompagné d'une notation phonétique. Dans les vers

1. Cette idée est tellement entrée dans l'esprit populaire que ce mot *توه* a fini par se fixer au sens de « orage » qu'il a couramment en arabe vulgaire.

cités¹, si l'on peut appeler cela des vers, je soupçonne *zélâzel* et *séndâsel* d'être deux altérations divergentes ($s = z$ et $l = n$), d'origine vulgaire, d'un même mot sur lequel on joue, le mot *sélâsel*, pluriel de *selsélé*, qui a les deux acceptions, parfaitement en situation ici : 1° zigzag de l'éclair; 2° réseau des petits murs séparant les champs. Ces acceptions dérivent, par une évolution sémantique facile à saisir, du sens primitif de سلسلة, plur. سلاسل, « chaîne ».

La prononciation du *qâf* = *dj* dans la phonétique bédouine, prononciation sur laquelle insiste le P. Jaussen², n'est pas un fait nouveau. Elle a été observée et signalée il y a longtemps; cf. les remarques que j'ai faites à ce sujet dans mes *Archaeolog. Researches*, t. II, p. 33, et aussi celles que j'ai consignées dans la *Revue critique* (22 juillet 1876, p. 51) sur la *quintuple* prononciation dont cette lettre est susceptible dans les divers dialectes arabes (*q, g, dj, k, ' [hamza]*). Si l'on y ajoute les équivalences dûment constatées par l'épigraphie : $\text{p} = \text{v} = \text{z}$ (= ض), à un stade plus ancien des langues sémitiques (branche araméenne), on voit que cette lettre est celle qui représente les plus grandes variations, puisque, tout compte fait, elle correspond, ou a correspondu à huit articulations ou signes différents.

On donne à ce mannequin habillé en femme le nom de *Oumm el-Ghéth* « la mère de la pluie », ou encore, paraît-il, de نصف عروس. Ce dernier nom est bizarre, s'il a réellement, comme le dit le P. Jaussen, la signification de « moitié de fiancée ». Je me demande si le premier mot ne devrait pas être plutôt rattaché à certaines acceptions de la racine نصف (11^e, 7^e et VIII^e formes) concernant la prise de voile de la jeune fille nubile. Ce voile s'appelle نصف. Ne serait-ce pas ce mot même qui a été perçu et

1. « Elle est partie, la mère de la pluie, pour amener les *zélâzel*; quand elle revient, les semences sont hautes comme les *séndâsel*. »

2. A propos de يدعق = يدعج « coule à pleins bords » (en ravinant les berges).

transcrit **نصف**? Le sens serait alors « voile de fiancée ». Ce sens, en soi plus compréhensible, serait d'autant mieux en situation que, de la description, un peu flottante, il est vrai, du P. Jaussen, il semble résulter que c'est au moment où on la recouvre d'un « grand voile blanc », qu'on donne ce nom à la « fiancée » en effigie, « parce que, disent les Bédouins, elle en porte les habits ».

La structure tout à fait élémentaire de ce mannequin rituel, affublé d'un costume féminin, pourrait faire songer à cette maquette informe où l'on a souvent proposé de reconnaître l'image primitive de la déesse Tanit, la Caelestis carthaginoise. Or, en cette dernière qualité, Tanit devait être, elle aussi, la maîtresse de la pluie¹. Avec un peu de bonne volonté, on pourrait y voir une carcasse du même genre, drapée dans le voile sacré. Mais je n'insiste pas sur ces analogies lointaines, d'autant moins que nous sommes encore très insuffisamment renseignés sur la signification réelle du dit symbole punique.

Un rapprochement plus topique pourrait être fait avec une édifiante tradition² que les vieux auteurs arabes nous ont conservée à propos de l'idole du dieu Hobal, adorée avant l'Islamisme justement dans notre pays de la Balqâ. 'Amr, fils de Lohayi, roi du Hedjâz et maître de La Mecque vers le III^e siècle de notre ère, ayant eu, au cours d'un voyage dans la Balqâ, l'occasion de voir le culte que les habitants rendaient à leurs idoles, les interrogea

1. P. Jaussen fait à ce propos bonne justice du prétendu nom '*Arouis Allah* « la fiancée d'*Allah* », qui serait donné à cette effigie sacrée, et autour duquel certains exégètes aventureux ont mené grand bruit. C'est Curtiss qui a mis en circulation ce renseignement absolument fantaisiste, dans l'ouvrage un peu surfait (*Ursemitische Religion*, p. 119), où il n'a fait que suivre une voie ouverte autrefois par moi (*La Palestine inconnue*, 1876), mais sans avoir une préparation suffisante, et en négligeant trop souvent les précautions que j'avais expressément recommandées à ceux qui voudraient m'y suivre.

2. « *Ista ipsa Virgo Caelestis pluviarum pollicitatrix.* » (Tertullien, *Apolo.*, 23.)

3. On en trouvera le résumé, avec références aux sources, dans Freytag, *Einleitung in das Studium der Arab. Spr.*, p. 342-344; cf. aussi Krehl, *op. cit.*, p. 27, et particulièrement la relation d'Aboul-Féda (*op. cit.*, p. 136), d'après Chahrestâni.

à ce sujet. Ils lui répondirent que ces idoles étaient celles de leurs dieux, faites à l'image des corps célestes et des formes humaines, et qu'ils les invoquaient avec un succès infailible pour en obtenir l'assistance de *la pluie*. Sur la prière de 'Amr, très désireux de s'assurer pareil avantage, ils lui donnèrent l'idole du dieu Hobal ¹. 'Amr l'installa dans le sanctuaire de la Ka'aba où elle demeura jusqu'à l'Islam, aux côtés de deux autres idoles, celle de Asáf ou Isáf et celle de Nâila, rapportées peut-être de la même région ², comme celle de Manât.

On voit par là que la *Oumm el-Ghetth*, « la mère de la pluie » des populations actuelles de la Balqa, a de qui tenir. Héritière d'une des prérogatives les plus spécifiques de Hobal et consorts, elle nous a peut-être conservé en partie, dans les pratiques populaires dont elle est encore aujourd'hui l'objet, quelques-uns des rites antiques et solennels, selon lesquels on invoquait jadis ces tout puissants dispensateurs de la pluie, source de l'abondance et de la prospérité.

§ 5

Légendes sur l'alouette.

I

Dans le traité d'alchimie ou sciences connexes écrit en syriaque, mais visiblement traduit du grec et attribué à un philo-

1. Des auteurs arabes nous ont laissé de curieuses descriptions de cette idole en pierre rouge, à laquelle il manquait un bras, quelque vieille statue anthropomorphe, d'exécution gréco-romaine probablement. Les païens de la Balqa ont dû céder à bon compte ce dieu d'occasion, que sa mutilation même avait peut-être fait mettre au rancart.

2. Ces transferts de divinités, c'est-à-dire de leurs simulacres, d'un pays à l'autre étaient chose fréquente dans l'antiquité. Pour m'en tenir à la région qui nous occupe, je me bornerai à rappeler l'instructive inscription grecque de Odrouh (*Rec. d'Arch. orient.*, IV, 114), où il est question de dieux amenés de l'étranger à Pétra (θεοῖς τοῖς καταγομένοις ἐξ γαίης ἀλλοδαπῆς ἔνθα εἰς Πέτραν). Or cette inscription peut parfaitement être, à peu de chose près, contemporaine de l'importateur d'idoles, le Mecquois 'Amr, fils de Lohayi.

sophe répondant au nom plus ou moins authentique de Zosime, on lit le passage suivant¹ :

Κορυδός, huppe ou alouette huppée, petit oiseau que l'on rencontre sur les chemins. Bouilli dans l'eau, il est bon pour ceux qui souffrent de douleurs d'entrailles; on doit le manger en plusieurs fois, dans son jus (ζώμη). Il a sur la tête une épaisse huppe de plumes. On cite à ce sujet une fable d'Aristophane, le poète comique, qui dit : Tu es sot et inconsideré; tu ne connais même pas la strophe (*estouphos*) qui disait que la huppe était antérieure à tous les animaux, et même antérieure à l'existence de la terre. Comme son père était mort dans une région où il n'y avait pas de terre, elle le porta pendant cinq jours; mais quand elle vit que le fardeau était trop lourd pour sa tête, elle l'enterra. Ceci est confirmé par le poète Théocrite qui dit : comme le cercueil sur la tête de la huppe; il veut parler de ceux qui ont un cercueil sur leur tête.

J'ai rapporté cette fable au sujet de cet oiseau, parce que je voulais faire connaître qu'il a une huppe de plumes sur la tête, et que tu peux en tirer du secours pour les intestins (κώλον). Je désire aussi qu'il soit indiqué à ceux qui ne le connaissent pas, parce qu'il ressemble aux oiseaux de Vénus ('Αφροδίτη), oiseaux qui sont également du genre des alouettes; mais ils diffèrent beaucoup, par la grandeur de leur huppe, de celui-là, qui est un peu plus petit qu'eux.

Plus tard, M. Berthelot, dans son grand mémoire *Archéologie et histoire des sciences*, est revenu² sur ce passage pour signaler aux hellénistes les citations qui y sont prêtées d'une part à Aristophane, d'autre part à Théocrite, citations qu'il n'a pu, dit-il, retrouver dans leurs œuvres actuelles.

En réalité, la première citation reproduit presque textuellement une petite tirade qu'Aristophane place dans la bouche de Peisthetairos, dans sa comédie des *Oiseaux*³. Celui-ci, s'adressant au chœur de la gent ailée, commence par dire : « Votre race est plus ancienne que Saturne, que les Titans et la Terre

1. Berthelot, *Hist. des sciences*, t. II, p. 305; *Le livre de Zosime*, traduction du syriaque par M. Rubens Duval.

2. *Mémoires de l'Académie des sciences*, t. 49, II^e série, p. 244.

3. Aristophane, *Oiseaux*, 471-475 :

'Αμαθής γὰρ ἔφυς, καὶ πολυπράγμων, οὐδ' Ἀΐσωπον πεπάτηκας·
 "Ὅς ἔφασκε λέγων κορυδὸν πάντων πρώτην ὄρνιθα γενέσθαι,
 Προτέραν τῆς γῆς· κἀπειτα νόσω τὸν πατέρ' αὐτῆς ἀποθνήσκειν·
 Γῆν δ' οὐκ εἶναι· τὸν δὲ προκείσθαι πεμπταῖον, τὴν δ' ἀποροῦσαν
 Ὑπ' ἀμηχανίας τὸν πατέρ' αὐτῆς ἐν τῇ κεφαλῇ κατορύξει.

elle-même. » Étonnement du chœur¹ : « Voilà par Jupiter ce que je ne savais pas. » Peisthetairos reprend alors :

Tu es vraiment ignorant et bien peu curieux, et tu n'as pas pratiqué Ésope, lequel dit que l'alouette a été le premier oiseau créé, antérieurement à la terre; que son père, ensuite, étant mort de maladie, resta gisant pendant cinq jours sans sépulture, puisqu'il n'y avait pas de terre; et que l'alouette, en ce grand embarras, n'eut d'autre ressource que d'ensevelir son père dans sa tête.

Sur ce, exclamation du comparse Euelpide, qui ne manque pas l'occasion de faire un assez mauvais calembour :

Voilà donc pourquoi le père défunt de l'alouette repose maintenant à *Képhalè*!

Il joue sur le nom de *Κεφαλή*, dème ou bourg de l'Attique dépendant de la tribu Acamantide. Peut-être y aurait-il un rapprochement à faire entre ce prétendu père de l'alouette enterré à Képhalè, dont il n'est question nulle part ailleurs, et une assez singulière légende rapportée par Pausanias à propos des villes messéniennes de Korônè (la Corneille) et de Kolônis. A 80 stades de la première s'élevait un temple très vénéré sous le vocable d'Apollon *Κόρυδος* (Apollon-alouette), grand guérisseur de maladies (voir plus bas, p. 43, les observations que je ferai sur les vertus médicales de l'alouette). D'autre part, les habitants de Kolônis assuraient qu'ils étaient originaires de l'Attique d'où ils étaient venus s'établir auprès de Korônè sous la conduite de Kolainos, guidé par une alouette sur l'ordre d'un oracle. Est-ce que, par hasard, ils auraient entendu viser ainsi particulièrement le dème attique de Képhalè?

La comparaison du texte syriaque qui, malheureusement n'a pas été publié, permettrait sans doute, grâce au texte grec, maintenant connu, d'améliorer la traduction sur divers points. Il en est un en tout cas, où nous pouvons à coup sûr corriger une erreur qui s'est glissée dans celle-ci par suite soit d'une faute de

1. Voir l'observation faite à la note suivante.

2. Ὁ πατήρ ἄρα τῆς κορυδοῦ νυνὶ κεῖται τεθνεὼς Κεφαλῆσιν. Il me semblerait plus rationnel, malgré le *textus receptus*, de placer également dans la bouche d'Euelpide la petite phrase qui est attribuée plus haut au chœur des oiseaux et qui provoque la réplique de Peisthetairos.

copiste, soit du mauvais état du manuscrit dont disposait le traducteur. C'est l'endroit où le syriaque parle, ou a l'air de parler d'une « strophe » d'Aristophane. L'expression prêtée à notre poète comique est faite pour surprendre. C'est du moins ainsi que M. R. Duval a entendu le mot dont il donne en note la transcription *estouphos* et qu'il semble en conséquence considérer comme devant être rétabli en *est[r]ouphos*. Mais *estrouphos* impliquerait une forme grecque *στρόφος* qui, en l'espèce, serait un barbarisme inadmissible pour *στροφή*, seul mot ayant le sens visé. La leçon actuelle est probablement *ܐܣܘܦܘܣ* ou *ܐܣܘܦܘܣ*, avec un *ܘ* parasitaire qui est le résultat ou bien d'une mauvaise graphie ou bien d'une mauvaise lecture. La leçon primitive devait être certainement *ܐܣܘܦܘܣ*, transcription syriaque très exacte, et justifiée par ailleurs, du nom du fabuliste *Ἄσωπος*. Par suite, la traduction : « tu ne connais même pas la *strophe* qui disait, etc. », doit être modifiée ainsi : « tu ne connais même pas *Ésope*, qui disait, etc. »

Quant à la seconde citation, celle de Théocrite, je n'hésite pas à croire qu'elle vise l'idylle VII, 23 :

οὐδ' ἐπιτυμβίδιοι κορυδαλλίδες ἡλαίνοντι
et (à l'heure où) n'errent pas les alouettes huppées.

L'épithète *ἐπιτυμβίδιος* donnée ici à l'alouette est assez bizarre. Elle signifie proprement « qui est sur un tombeau¹ » ; mais il n'est guère douteux qu'elle a trait à la huppe caractéristique de l'oiseau et que le poète l'entend au sens de « qui a une tombe, un tertre sur la tête », faisant peut-être ainsi allusion à la légende rapportée par Aristophane et, d'après celui-ci, par Ésope. Le mot a beaucoup intrigué les scolastes de l'antiquité, et l'un d'eux² lui a consacré un long commentaire où il agite la question à des

1. Dans une des fables, d'ailleurs suspecte, de Babrius (72, 20), il est dit de l'alouette : *κορυδαλλὸς οὐν τάφοις παίζων*. L'expression semble être un essai d'interprétation de *ἐπιτυμβίδιος* dans son sens apparent.

2. *Scholia in Theocritum*, etc., édit. Dübner, p. 52.

points de vue très divergents¹. Mais il reproduit tout d'abord, sans citer du reste Aristophane ni Ésope, la légende relatée par ceux-ci, et, un peu plus loin, il en résume les principaux détails presque dans les mêmes termes : « Celles (les alouettes) qui portent sur la tête la tombe de leur père². On raconte à leur sujet l'histoire suivante : elles naquirent avant que la terre ne fût. Leur père étant venu à mourir, et la terre n'existant pas, il fut enseveli sur le sommet de la tête (κορύφη) de sa propre progéniture. C'est pourquoi elles furent appelées ἐπιτυμβίδιοι. »

On voit par là que l'auteur du traité attribué à Zosime, ou l'auteur de la source d'où dérive ce traité, connaissait ses classiques mieux que ne fait ce scoliaste, dont c'était cependant le métier.

Un détail toutefois est de nature à faire penser que c'est aussi à quelque ancien commentaire grec que le prétendu Zosime avait emprunté ces renseignements, commentaire plus complet sans doute que celui dont le texte grec est venu jusqu'à nous, mais du même genre. En effet, ce qu'il dit à la fin du passage, au sujet des « oiseaux de Vénus » ressemblant aux alouettes, mais ne devant pas être confondus avec elles, rappelle de très près la phrase par laquelle le scoliaste grec termine son article :

Κόδουδοι³ ὄρνυξιν ὅμοιοι ὄρνιθες, οὓς ἔνιοι κορυδαλοὺς καλοῦσι καὶ Ἀθηναῖοι ἱεροί.

Comme le fait remarquer Adert, cité par Dübner (*op. cit.*, p. 143), il y a dû y avoir là quelque confusion avec la partie du commentaire visant deux autres vers de la même idylle : vers 139 (ὄλολυγών, la chouette, l'oiseau de Minerve) ; et vers 141 (ἀκανθίδες, les chardonnerets, et κόρυδοι — οἱ κορυδαλοί· οἱ πίπυλοι⁴ λεγόμενοι).

1. Ἡ ὅτι τοῖς τάφοις ἐνδιατρίθουσιν, ἢ ὡσεὶ τύμβον ἐπὶ τῆς κεφαλῆς φέρουσιν, ἢ παρὰ τὸ τύφω· φλογοειδεῖς γὰρ εἰσι. Cf. les observations de Dübner, *ib.*, p. 143.

2. Αἱ ἐπὶ τῆ κεφαλῇ τὸν τύμβον φέρουσαι τοῦ πατρὸς αὐτῶν.

3. Un manuscrit semble avoir la variante ποίπυλοι.

4. Πίπυλοι, dans ce passage, correspond à la variante ποίπυλοι = κόδουδοι du passage précédemment cité ; ce qui établit le lien entre ces deux passages.

Il ne semble pas douteux que ce que le scoliaste dit ici des oiseaux ressemblant à l'alouette et « consacrés à Minerve » correspond à ce que dit Zosime des mêmes oiseaux « consacrés à Vénus (Aphrodité) ». Le syriaque a-t-il substitué arbitrairement une déesse à l'autre? ou bien avait-il sous les yeux un texte grec nommant réellement cette dernière déesse? Il serait téméraire de se prononcer, d'autant plus que, dans un cas comme dans l'autre, les données ornithologiques mises en ligne de compte sont des plus vagues et aussi difficiles l'une que l'autre à concilier avec ce que nous savons des oiseaux spécifiques soit de Minerve soit de Vénus, la chouette et la colombe. Je n'insisterai donc pas sur ce point, me bornant à faire remarquer que la légende — nous en aurons la preuve dans un instant — à dû flotter autour de plusieurs oiseaux plus ou moins caractérisés par une huppe ou une aigrette.

II

Le passage d'Aristophane, considéré en lui-même, est d'un rare intérêt. C'est, en effet, un des plus anciens témoignages et des plus explicites que nous ayons au sujet d'Ésope et de son œuvre. Celle-ci, il est vrai, telle du moins que nous la connaissons, ne contient pas trace de la fable rapportée par le poète comique. Mais il n'y a pas lieu de s'en étonner; on sait, en effet, ce que vaut historiquement la compilation d'apologues qui nous est parvenue sous le nom d'Ésope. Il ne faudrait pas croire, toutefois, que cette légende bizarre qu'il attribue à celui-ci ait été inventée de toutes pièces par Aristophane pour les besoins de la cause et mise sans façon par lui sous le patronage de son nom populaire. La légende doit remonter très haut et venir de loin. Elle est sûrement d'origine orientale. C'est ce qui ressort clairement d'un récit fort instructif d'Élien¹ dont voici la substance.

1. *De nat. animal.*, XVI, 5.

La huppe (ὁ ἕποψ) indienne est très aimée des rois. Les *Brachmanes* (βραχμᾶνες) ont à son sujet une fable en vers qu'ils chantent (ἐπάδουσιν). Le fils cadet d'un roi des Indes, persécuté par ses aînés ainsi que ses vieux parents, s'enfuit avec ceux-ci pour se soustraire aux mauvais traitements de ces enfants dénaturés. Les parents ayant succombé aux fatigues de la route, leur fils fidèle ne négligea pas ses devoirs envers eux et, s'étant ouvert la tête avec son épée, il les ensevelit dans lui-même¹. Touché de cet acte de pitié filiale, Hélios métamorphosa l'enfant en un bel oiseau à la longue existence. Sur le sommet de sa tête se dressa une huppe, comme un signe rappelant le souvenir de son acte d'héroïsme pendant cette fuite². Les Athéniens racontent les mêmes choses (ἄττα) au sujet de l'alouette (κορυδός), ainsi qu'on peut le voir dans les *Oiseaux* d'Aristophane (suit le passage, cité *in extenso*). La vérité est que les Grecs, ayant entendu ce conte (μυθολόγημα), l'ont transformé et appliqué à un autre oiseau, auquel ils attribuent une antiquité fabuleuse (ogygienne).

Tel est le récit d'Élien, qui jette sur cette obscure question une assez vive lumière. On ne saurait suspecter l'origine avouée de la légende; cet aveu est d'autant plus significatif en l'espèce, que, par ailleurs, tout indique, comme on le sait, pour la majeure partie des fables d'Ésope une source indienne. C'est aux indianistes qu'il appartient de rechercher si celle rapportée par Élien, ou son prototype plus ou moins conforme, se retrouve effectivement dans la littérature transgangétique. Je me contenterai de retenir ce fait, reconnu par Élien lui-même, à savoir que la légende a été transférée d'un oiseau à l'autre, de la huppe à l'alouette huppée. La raison de ce transfert est sans doute la huppe de plumes qui se dresse sur la tête de ces deux oiseaux et qui a même valu au premier son nom caractéristique. D'une

1. 'Ο δὲ παῖς οὐκ ὀλιγώρησεν αὐτῶν ἀλλ' ἔθαψεν αὐτοὺς ἐν ἑαυτῷ, ξίφει τὴν κεφαλὴν διατεμών.

2. Ὑπανέστηκε δὲ οἱ καὶ λόφος ἐκ τῆς κορυφῆς, οἶονεὶ μνημεῖον τοῦτο τῶν περ ἀγμένων ὅτε ἔφρευγεν. On observera que μνημεῖον a aussi le sens particulier de « monument funéraire, tombeau ».

part, le double sens de λόφος ¹ « crête, panache » et « tumulus » (cf. λοφίδιον), d'autre part les attaches étymologiques du nom de l'alouette huppée, κορυδός étroitement apparenté à κόρυς, κορυφή, κόρυμβος, ne pouvaient que favoriser chez les Grecs la fortune de cette légende reportée par eux sur la tête de l'alouette.

J'ai vainement cherché dans les milieux sémitiques quelque écho de cette fable ², qui a dû cependant circuler un peu partout dans l'antiquité. La chose est d'autant plus surprenante que la huppe joue un rôle considérable dans les légendes talmudiques et musulmanes relatives à Salomon. J'y constate seulement un fait qui n'est pas sans intérêt, c'est que dans la variante d'une de ces bizarres légendes, un des exploits de la huppe est prêté à l'alouette ³. La déviation, comme on le voit, est exactement la même que dans la tradition hellénique, et elle est motivée probablement par la même raison d'ordre matériel que j'ai indiquée plus haut. Un autre fait non moins curieux, c'est que les noms arabes de l'alouette huppée : *qoubbar*, *qounbar*, etc. ⁴ sont en étroite relation avec les mots *qabr*, *qeber*, *qebar*, etc., qui, dans les langues sémitiques, désignent le « tombeau ». La coïncidence est au moins singulière. Il y avait là tous les éléments voulus pour la formation du mythe que je viens d'étudier. Bien que les Grecs aient pu arriver à le créer par leurs propres moyens, il est permis de se demander néanmoins si, par hasard, il n'aurait pas déjà reçu sa première façon sur le terrain sémitique qui lui offrait ces conditions linguistiques si favorables à sa naissance. Le nom d'Ésope est un peu une raison sociale sous laquelle nombre d'éléments orientaux de provenances très diverses se

1. Cf. la remarque du scoliaste d'Aristophane (éd. Didot), à propos du vers 475 des *Oiseaux* : ἐπεὶ λοφὸν ἔχει κορυδός. À ce propos, je crois devoir aussi rappeler ce qu'il dit (p. 274) sur le caractère sacré de l'alouette : τὸν δὲ κορυδὸν ἔνιοι κορυδαλὸν λέγουσι· γῆς δὲ ἱερὸν ὄρνιν νομίζουσιν εἶναι.

2. Voir toutefois ce que je dis plus loin, au paragraphe IV.

3. Il s'agit de l'invitation à dîner adressée à Salomon et à toute son armée, tantôt par la huppe, tantôt par l'alouette. Cf. Grünbaum, *Neue Beitr. zur semit. Sagenkunde*, pp. 230 et 290.

4. Le sens primitif semble être celui d'oiseau huppé. Cf. *qounbara* « crête ou haut de la tête (chez divers animaux) » ; *qounbouri* « oiseau à crête, etc. ».

sont introduits en Occident. Sans doute, l'élément indien y est prédominant; il faut peut-être toutefois y faire aussi une certaine place à l'élément sémitique¹. Mais je n'insiste pas sur cette question qui m'entraînerait trop loin du sujet circonscrit que je me suis proposé d'étudier.

Je ne puis pourtant pas me dispenser de faire remarquer, en terminant, que ces fables bizarres concernant l'alouette et la huppe ne sont pas sans présenter certains points de contact avec la légende fameuse du phénix qui, lui aussi, nous apparaît comme un oiseau huppé², symbole de la piété filiale. D'après certains auteurs, le phénix également, est un oiseau indien, Ἰνδικὸς ἔρως³, comme la huppe indienne d'Élien. Lui aussi, il est caractérisé par la façon dont il rend les honneurs funèbres à son père défunt. On se rappelle le récit d'Hérodote (II, 73) qui nous dit que le phénix, s'envolant d'Arabie, apporte dans le temple du Soleil, à Héliopolis d'Égypte, son père enseveli dans un œuf de myrrhe pétri par lui⁴. Sans doute, le procédé diffère quelque peu de celui attribué à l'alouette et à la huppe. Mais l'idée maîtresse est bien toujours la même : l'oiseau portant le corps de son père.

1. Le nom même d'*Ésope* présente avec celui de *Joseph* une ressemblance qui n'est peut-être pas purement fortuite. L'épisode de la coupe de Delphes, cachée dans le bagage du fabuliste, rappelle à plus d'un égard celui de la coupe de Joseph cachée dans le sac de Benjamin (Genèse, XLIV); les conséquences furent moins tragiques dans le second cas, mais le subterfuge est exactement le même.

2. Cf. les images du *bennou* égyptien, avec sa double aigrette.

3. Aristid., II, p. 407. Cf. Dion., *de Avib.*, I, 32, qui nous présente le phénix comme un oiseau indien, naissant sans parents et en dehors de toute copulation (μῆτωρ).

4. La croyance populaire — je ne sais si le fait a été vérifié par les naturalistes — attribue à l'alouette, qui niche à terre, la faculté de transporter ses œufs, en cas de besoin, d'une place à l'autre, le développement si accentué de de l'ongle postérieur de la patte, dans certaines espèces, permettant, dit-on, à l'oiseau d'embrasser et de saisir son œuf.

III

Encore un mot pour en finir sur ce chapitre. Le document syriaque, comme nous l'avons vu, mêle à cette légende purement littéraire, une recette médico-culinaire assez bizarre touchant les vertus de la chair de l'alouette, souveraine, assure-t-il, contre les douleurs d'entrailles, la colique pour les appeler par leur nom. Là encore, nous avons affaire à un emprunt textuel à un auteur grec. Cette fois, c'est Dioscoride qui est mis à contribution :

κορυδαλός βρωθείς ὀπτὸς κωλικούς ὠφελεί.

Cette opinion était, d'ailleurs, fort répandue dans l'antiquité :

Coli vitium efficacissime sanatur ave galerita assa, in cibo sumpta (Pline, XXX, 20 : 2).

Colo et omnibus intestinorum doloribus etc. (Marcus Empiricus, XXXIX, p. 202).

Elle est attestée d'une façon très curieuse par Alexandre de Tralles dans ses recettes talismaniques pour guérir la colique¹ : Prenez, dit-il, une bague de fer avec son chaton octogonal et gravez sur celui-ci les mots : φεῦγε, φεῦγε, ἰοῦ χωλή, ἡ κορυδαλός σε ζήτει, « fuis, fuis, ô bile ! l'alouette te poursuit ». La formule, conçue sur le modèle des formules analogues gravées sur d'autres pierres talismaniques², vise à la fois l'étiologie du mal attribué à un excès de bile, et son prétendu remède spécifique³.

1. *De medicamentis*, X, 1. Le passage a été cité autrefois avec raison par Ch. Lenormant (*Rev. archéol.*, III, B, p. 5-10), à l'appui de l'interprétation d'une gemme antique où sont figurés Hercule étouffant le lion et la triple Hécate. Le talisman porte la légende : ἀναχώρι, κόλε, τὸ θιόν σε δίοκει, « va-t'en, bile ! la divinité (ou le soufre ?) te poursuit ». Voir sur ce sujet, en dehors des observations de Lenormant, celles de M. Schlumberger (*Rev. des ét. gr.*, p. 87) et de M. Prentice (*Amer. Journ. of arch.*, 1906, p. 138).

2. Cf. Schlumberger, *op. c.* (*Amulettes byzantines destinées à combattre les maléfices et maladies*), et aussi les remarques d'Edm. Le Blant : 750 *inscr. de pierres gravées*, p. 94, n° 238.

3. Comparer ce que j'ai rapporté plus haut, p. 594, sur les cures dues à l'Apollon Κόρυδος (Alouette) de Messénie.

IV

J'ai dit plus haut avoir vainement cherché dans les milieux sémitiques quelque écho de la singulière légende relative à l'alouette portant son père enseveli dans sa propre tête, et je m'en étonnais. J'avais mal cherché. Depuis la publication des pages qui précèdent, et qui ont paru dans les *Comptes-rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (1906, pp. 592 sq.), M. de Goeje a appelé mon attention sur un très intéressant passage du poète arabe anté-islamique Omayya ben Abi-s-Salt, cité et commenté par Ibn Qoteiba dans le *Liber poetarum* (p. 279), qu'a publié naguère notre savant confrère.

Le voici :

غَيْمٌ وَظُلْمَاءٌ وَفَضْلُ سَحَابَةٍ اذْكَانَ كَفَّيْنِ وَاسْتِرَادَ الْهُدْهُدُ
 بَيْتِي الْقَرَارَ لِأَمِّهِ لِيُجَنِّبَهَا فَبَسَّنِي عَلَيْهَا فِي قَفَاهُ يَمَّهَدُ
 فَيَزَالُ يَدَّاحُ مَا مَشِيَ بِجِنَازَةٍ مِنْهَا وَمَا اخْتَلَفَ الْجَدِيدُ الْمُسَدُّ

وكانوا يقولون ان الهدهد لما ماتت امه اراد ان يسبرها فجعلها
 علي رأسه يطلب موضعاً فبقيت في رأسه فالقنزعۃ التي في رأسه
 هو قبرها وإنما انتنت ريحه لذلك

Ce n'est pas sans quelque hésitation que je risque une traduction approximative de ces trois vers de Omayya, vers isolés qui présentent plus d'une obscurité, obscurité encore augmentée par l'incertitude du texte en certains endroits¹. Par contre, le bref commentaire de Ibn Qoteiba n'offre pas de difficulté.

1. Notamment au second hémistiche du premier vers, qui offre de nombreuses variantes (استراد = استراد; كفى et كَفَّيْنِ = كَفَّيْنِ; ايام et ازمان = اذْكَانَ) (استدان). Peut-être la leçon استراد serait-elle acceptable, avec l'idée de « se

(Tout n'était que) nuées, ténèbres et brouillards épais¹, quand la huppe, ayant procédé à l'ensevelissement, errait çà et là, à la recherche de quelque lieu de repos pour inhumer sa mère. Alors elle lui construisit dans son occiput (une tombe) pour l'y étendre, et c'est ainsi qu'elle ne cesse de marcher, chargée du fardeau funèbre de sa mère, jusqu'à la consommation des temps. — [Commentaire.] La huppe, dit-on, voulant, lorsque sa mère fut morte, lui rendre les derniers devoirs, la plaça sur sa tête, à la recherche d'un endroit. Celle-ci resta ainsi sur la tête (de sa fille) et l'aigrette qui s'y dresse est son tombeau. D'où l'odeur fétide que répand cet oiseau.

Bien qu'il s'agisse, d'une part, non de l'alouette, mais de la huppe (*houdhoud*), et, d'autre part, non du père de l'oiseau mais de sa mère, il n'est pas douteux que la légende recueillie par le poète arabe procède en droite ligne de la légende grecque. Peut-être bien est-ce grâce à l'intermédiaire de quelque document syriaque analogue à notre traité de Zosime que le poète arabe en a eu connaissance². Pour ce qui est de la substitution d'un oiseau à l'autre, elle n'a rien de surprenant, si l'on tient compte des observations générales que j'ai déjà faites sur ce point et, en particulier, de l'égalité « alouette = huppe » résultant du dire même d'Elie, et aussi des variations propres de certaines légendes arabes.

Déjà M. J. van Leeuwen, informé par M. de Goeje, avait utilisé ce passage de Omeiya dans son intéressant petit mémoire « De epepe avium rege »³, ainsi que dans un *Excursus* portant le même titre et imprimé à la suite de son excellente édition des *Oiseaux* d'Aristophane⁴. Je regrette de n'avoir eu que tardi-

trouver à court » ? A la rigueur, on pourrait peut-être aussi, en tablant sur la variante استدان, corriger paléographiquement استدار, qui équivaldrait à peu près à استراد pour le sens.

1. La période chaotique, alors que la terre n'était pas encore créée. La donnée répond exactement à celle d'Aristophane « alors que la terre n'existait pas encore ».

2. Il est notoire que Omayia était en relations suivies « avec les prêtres chrétiens de Syrie et connaissait leurs livres » (Mas'oudi, *Prairies d'Or*, I, 136).

3. *Ex libro gratulatorio in honorem Herwerdeni seorsum expressum*, 1902. On y trouvera une traduction en vers latins du passage de Omeiya, traduction élégante où les exigences du mètre permettaient d'esquiver les difficultés du texte arabe.

4. *Aristophanis Aves*, 1902, pp. 261-270.

vement connaissance de ce travail qui, sur quelques points, tend aux mêmes conclusions que le mien. Je crois toutefois que celui-ci ne fait pas double emploi avec celui-là et que le passage de Zosime, demeure inconnu de M. van Leeuwen, constitue un élément nouveau et important de la question. Nous aurions eu, d'ailleurs, l'un et l'autre, avantage à faire usage de la documentation érudite réunie par d'Arcy Wentworth Thompson dans son *Glossary of greek birds* (1895, s. vv. ἔποψ, κορύδαλος et φοίνιξ). M. van Leeuwen y aurait déjà trouvé entre autres, l'indication des remarques qu'il fait sur les rapports de la huppe avec le coucou et subsidiairement avec l'épervier incarnation de Tereus, sur l'odeur fétide qu'on accuse cet oiseau de répandre, sur certaines attaches orientales de la légende etc. Une conjecture qui lui appartient en propre, c'est le rapprochement ingénieux, bien qu'assez aventuré, qu'il fait entre le phénix d'Hérodote avec son « œuf de myrrhe », et le scarabée sacré des Égyptiens roulant la boule coprénienne à laquelle il confie le produit de sa ponte. Je profiterai de l'occasion pour signaler que le savant éditeur d'Aristophane, qui fait autorité en la matière, propose de rétablir en Πεισέταιρος le nom du personnage admis jusqu'ici sous la forme, peu satisfaisante étymologiquement, de Πεισθέταιρος (*Aves*, annotation au vers 644). Il est d'avis, avec Bergk, que la petite phrase qui termine le vers 471 (« voilà, par Jupiter, ce que je ne savais pas ») et qu'on attribue d'ordinaire au chœur doit être restituée, non pas au comparse Euelpide, comme je l'ai proposé, mais à la huppe. Enfin, il estime¹ que l'épithète ἐπιτυμβέδιοι, donnée aux alouettes par Théocrite, doit être prise au sens normal « errant sur les tombes », et que l'interprétation des scolastes « portant une tombe » est inadmissible. Il n'en demeure pas moins que, fondée ou non philologiquement, cette dernière interprétation vise certainement la légende populaire dont Aristophane s'est fait l'écho.

1. *Aves*, p. 278, n° 3.

§ 6

Le sépulcre de Abedrapsas.

Grâce aux excellents relevés de M. Prentice¹ nous pouvons aujourd'hui nous rendre un compte exact du beau sépulcre signalé autrefois par Pococke au village de « Frikey » (*Frikyd* ou *Firkyd*), entre Roueiha et El-Bâra, près de Ma'arrêt en-No'mân, dans la Syrie du nord. Les nombreuses inscriptions qu'il contient, et que nous ne connaissions jusqu'alors que par les copies très insuffisantes de Pococke², n'offrent plus maintenant aucune incertitude de lecture. Le tombeau a été fait, le 21 du mois d'Artemisios de l'an 636 des Séleucides (= 21 mai 324 J.-C.), par Abedrapsas fils de Dionysos et sa femme Amathabæa, fille ou petite-fille de Eupolemos. Comme l'a montré autrefois M. J. H. Mordtmann³ dans un article qui semble avoir échappé à M. Prentice, le nom de 'Αβεδράψας est probablement la transcription de עבדבשׁ, « serviteur du dieu *Recheph* », et celui de sa femme 'Αμαθθαβέα certainement la transcription de אמתתבבי « servante de Babæa ». La nouvelle copie donne entièrement raison sur ce dernier point à M. Mordtmann qui proposait de voir dans Babæa la déesse Βαβία ou Βαβαία (= Βαβέα), adorée à Damas⁴, à l'encontre de Noeldeke qui voulait ici corriger arbitrairement 'Αμαθθαβελτις. Je me demande si le nom de femme palmyrénien אמתתבבי⁵ ne serait pas une forme contractée, *Amabbai*, de אמתתבבי. Qui sait si les θεοὶ πατρῶνι envers lesquels les deux propriétaires du tombeau se vantent de s'être acquittés de leurs devoirs de piété n'étaient pas précisément les divinités dont ils portaient

1. Prentice, *Bishop Pococke and the tomb of Abedrapsas* dans le *Princeton University Bulletin*, 1904 (?). Cf. Butler, *Amer. archaeol. Exped.*, t. II, *Architecture*, p. 278.

2. Pococke, *Inscr. ant. gr. et lat.*, p. 65, nos 1 et 2. Cf. *C. I. G.*, nos 4464, 9899.

3. *ZDMG.*, 1878, p. 559.

4. Voir le passage de Damascius, *Vie d'Isidore*, cité par Mordtmann, *l. c.*

5. *Répert. d'ép. sémi.*, n° 737.

respectivement les noms sous une forme théophore : *Recheph* et *Babaea*? A noter que Amathbabæa avait une fille du même nom qu'elle. A ce groupe de divinités familiales il faut peut-être ajouter encore le dieu innomé d'Arkesilaos dont je parlerai tout à l'heure.

Dans le bas-relief principal représentant Abedrapsas, sa femme et sa fille appelées l'une et l'autre Amathbabæa, et une esclave (δούλη) du nom de Ειρήνη, on constate une singularité. Le groupe est complété par une figure de jeune homme semblant tenir de la main droite un serpent, de la gauche une torche ou, mieux, une corne d'abondance. Ce sont les attributs ordinaires du bon génie Ἄγαθὸς δαίμων, comme le remarque M. Prentice. Néanmoins l'épigraphe qui l'accompagne le désigne expressément comme étant la Τύχη ἀγαθή. Ce désaccord apparent entre le sexe du personnage mythologique et le nom qui lui est attribué peut, à mon avis, s'expliquer si l'on tient compte de la conception sémitique d'après laquelle le Gad, entité masculine, correspond constamment à la Τύχη, entité féminine. Nous n'avons jusqu'ici que des attestations philologiques de ce fait¹; nous en avons désormais une instructive attestation archéologique.

Parmi les noms assez nombreux des autres membres de la famille, inscrits auprès de leurs portraits, je n'en vois guère que deux à signaler : ΟΥΑΡΜΙΑΝΕ ΒΑΡΑΧΟΥ. Dans le second, faisant fonction de patronymique, « (fils de) Barachos », M. Prentice reconnaît avec raison le nom sémitique *Barak*². Le premier l'embarasse fort; il s'arrête, après plusieurs hypothèses, à la lecture Οὐαρμιανέ, vocatif d'un nom Οὐαρμιανός qui demeure inexplicable et est bien invraisemblable. J'inclinerais à croire qu'il faut rétablir graphiquement ΟΥΑΡΕΛΙΑΝΕ et considérer ce nom comme une déformation de Οὐαλλεριανέ, avec une trans-

1. Par exemple, l'inscription palmyrénienne et grecque Vog. n° 3, où תימי גד = Τύχη Θαιμιος. Cf. sur le culte syrien du Gad-Tyché, *Rec. d'Arch. Or.*, III, p. 81, et l'important article de Mordtmann *ZDMG*, XXXI, 99 (cf. *id.*, XXXVIII, 585).

2. Cf. בכר palm. et nabat.

position déterminée par la mobilité propre à l'articulation *r*. Quant à ce qui est de l'orthographe avec deux *λ*, elle est parfaitement justifiée par d'assez nombreux précédents épigraphiques (Οὐαλλέριος, Βαλλέριος).

Au dessous de la dédicace funéraire proprement dite, il y a une autre inscription de 8 lignes qui est fort curieuse, mais dont l'interprétation n'est pas sans offrir des difficultés. M. Prentice la lit ainsi :

Ταῦτα εὐχαριστῶν λέ(γ)ει Ἀβεδράψας. Ἐμοῦ ἐφ' ἡλικίας ὄντος, ὁ πατρῷός μου θεός Ἀρκεσιλάου, δήλωσ μοι φ[ε]νόμενος, ἐν πολλοῖς με εὐεργέτησεν ὡς ἔτων γὰρ κε' παρεδόθην εἰς μάθησιν τέχνης, καὶ διὰ ὀλίγου χρόνου παρέλα(λα)βον τὴν αὐτὴν τέχνην, καὶ ἔτι διὰ τῆς αὐτοῦ προνοίας ἐπριάμην αὐτῷ χωρίον, μηδένας γνόντος, καὶ ἡλευθέρωσα αὐτὸν μὴ καταβένιν¹ αὐτὸν εἰ(ς) τὴν πόλιν· καὶ ἐ(γ)ὼ δίκως ἤμην, καὶ δικέως ὁδηγήθην.

M. Prentice est d'avis que les quatre premiers mots se rapportent à la dédicace qui précède² et que ce qui suit doit être mis dans la bouche d'Arkesilaos, lequel serait l'élève ou l'affranchi, peut-être les deux à la fois, de Abedrapsas. Il comprend comme s'il y avait ὁ πατρῷός θεός μου Ἀρκεσιλάου, « le dieu ancestral de moi Arkesilaos ». Je croirais plutôt qu'il faut, en tenant compte rigoureusement de l'ordre des mots, comprendre « le dieu d'Arkesilaos qui est mon dieu ancestral ». Cette expression « le dieu d'un tel », adoré par un tiers, et sans autre désignation, est d'un usage fréquent dans l'épigraphie grecque et arménienne de Syrie. Dès lors il n'y a plus aucune raison pour ne pas restituer à Abedrapsas tout le discours annoncé par ταῦτα, dont le sens le plus naturel est « ceci » et non « cela ». D'ailleurs, le présent λέ(γ)ει s'appliquerait mal à des paroles déjà dites; il appelle logiquement après lui l'ouverture des guillemets, et doit être suivi non d'un point, mais d'un point en haut :

1. Intéressante orthographe phonétique pour καταβαίνειν.

2. Ou, plus particulièrement, à l'acclamation usuelle qui la termine : Θάρσει ψυχῆ· οὐδὲς ἀθάνατος.

Voici ce que dit *Abedrapsas* reconnaissant : « Alors que j'avais déjà un certain âge, le dieu d'*Arkesilaos*, mon dieu ancestral, m'étant apparu d'une façon manifeste, m'a accordé beaucoup de bienfaits ».

A noter l'étroite corrélation entre *εὐεργέτησεν* et *εὐχαριστῶν*, nouvel indice qu'il s'agit bien de *Abedrapsas* de part et d'autre. Les bienfaits dont il se dit redevable à son dieu sont définis d'une façon passablement obscure. Il est question d'abord d'un certain art ou métier, dont il s'est rendu maître en peu de temps bien qu'il se soit mis à l'apprendre sur le tard, à l'âge de vingt-cinq ans.

M. Prentice suppose qu'il s'agit peut-être du métier de sculpteur et que le personnage serait le propre auteur de l'ornementation remarquable du sépulcre. C'est possible, mais ce n'est pas sûr; en tout cas, c'est à *Abedrapsas* lui-même qu'il faudrait restituer cet honneur. Puis, il est parlé d'un *χωρίον*, probablement quelque propriété de campagne, quelque *praedium* acquis par *Abedrapsas* grâce à une heureuse inspiration — peut-être bien après fortune faite dans l'exercice de son métier indéterminé. L'expression *μηδένοσ γνόντοσ* « à l'insu de tous »? est bizarre, et je ne vois pas trop à quoi elle répond au juste¹. Y aurait-il eu quelque concurrence à déjouer? Devenu campagnard, par suite de cette acquisition, il se trouvait affranchi de l'ennui de descendre à la ville. Vertueux, il a suivi le chemin de la vertu. Je crois qu'il faut lire, comme M. Prentice en a admis la possibilité mais sans s'arrêter à cette idée, les quatre pronoms *αὐτοῦ, αὐτῷ, αὐτόν, αὐτόν* = *ἐμαυτοῦ*, etc. C'est la seule façon d'arriver à un sens quelque peu plausible. En somme, *Abedrapsas* semble se féliciter d'avoir appris un métier lucratif qui lui a permis de fuir la ville pour s'établir à la campagne. C'était un sage. Il est à supposer que le remarquable sépulcre qu'il s'était fait élever se trouvait dans le *praedium* même où il a dû achever paisiblement ses jours.

1. Peut-être équivaut-elle à « n'ayant pris conseil que de moi-même »?

§ 7

Sur les inscriptions du *Lucus Furrinae*.

I

Dans une note fort intéressante communiquée à l'Académie en sa séance du 15 mars dernier, M. Gauckler a signalé la découverte faite récemment à Rome, à la villa Sciarra, de l'emplacement du *Lucus Furrinae*, le bois sacré de la nymphe *Furrina* ou des nymphes *Furrinæ*, célèbre par la mort tragique de Caius Gracchus. A côté d'une dédicace grecque qui ne laisse plus aucun doute sur l'identification du lieu, on y a recueilli un groupe d'autres dédicaces nous montrant que, vers le 1^{er} siècle de notre ère, le vieux sanctuaire romain s'était doublé d'un sanctuaire exotique, consacré à des dieux syriens.

C'est seulement à mon retour d'Égypte que j'ai eu connaissance de cette communication, au sujet de laquelle M. Gauckler a bien voulu depuis me consulter sur divers points concernant les cultes orientaux auxquels se rapportent ces derniers textes épigraphiques. Je voudrais aujourd'hui présenter quelques observations que m'a suggérées l'examen de certains d'entre eux.

Il y a d'abord une double dédicace au dieu Hadad, θεῷ Ἀδάδω, qualifié à la fois de Λιβανεύωτη, « dieu du Liban » et de Ἀκρωπεύωτη (vocable qui répond peut-être à une conception analogue à celle du *Jupiter optimus maximus culminalis*). M. Gauckler a bien reconnu l'identité du grand dieu syrien. Mais ce n'est pas, comme il l'a dit, la première fois que celui-ci apparaît dans un texte épigraphique. On peut en citer au moins deux exemples :

1° Dans une inscription de Délos recueillie par M. Doublet¹ (Διὶ Ἀδάδωι [χ]αριστήριον) ;

2° Dans une inscription de Cha'ara, dans le Ledjâ, au sud de Damas, recueillie par M. Dussaud² ([θ]εῷ Ἀδάδω).

1. *Bull. de Corr. hell.*, 1892, p. 161, n° 21.

2. *Miss. dans les rég. désert. de la Syrie*, p. 240, n° 5.

Vient ensuite une inscription latine dont le début serait ainsi conçu :

Sac(rum) Aug(usto) Jovi Maleciabrudis.

« Ce *Jupiter Maleciabrudis*, dit M. Gauckler, est inédit. Mais il rentre évidemment dans la série des *Malek*, ou dieux rois, syriens. C'est le *Malek* de *Jabruda*, comme *Jupiter Heliopolitanus* est le *Malek d'Héliopolis*, de l'autre côté de l'Anti-Liban, comme le *Malechal* est le *Malek* par excellence. »

Il y aurait plus d'une réserve à faire sur la généralisation à laquelle M. Gauckler se laisse ainsi entraîner. Je n'en retiendrai qu'un point, le point de départ même de ces considérations, quelque peu sujettes à caution selon moi.

Peut-être, en proposant cette explication du vocable *Maleciabrudis*, M. Gauckler avait-il en vue la localité antique de 'Ιάβρουδα, mentionnée par Ptolémée (v. 15, 20) et représentée aujourd'hui par *Yabroud*, sur la route de Damas à Palmyre. Je dois faire remarquer toutefois que l'existence d'un vocable divin toponymique constitué de la sorte est faite pour surprendre. Nous n'avons pas d'exemple de l'emploi du titre divin *Malek* combiné avec un nom de lieu spécifique¹; c'est toujours le mot *Baal* qui remplit cette fonction. Si donc *Iabrouda* a jamais eu un dieu propre, c'est *Baaliabrudis*, et non *Maleciabrudis*, qu'il aurait dû s'appeler, semble-t-il, en vertu des précédents. Aussi me demandé-je si, quelque soin qu'il y ait apporté, la lecture de M. Gauckler est matériellement assurée. Lui-même nous avertit que le texte, « recouvert d'un épais dépôt calcaire », est « assez difficile à lire, les lettres..... étant très effacées ». Dans ces conditions il est permis d'hésiter à admettre en franchise la lecture proposée : IOVI-MALECIABRVDI. Peut-être est-elle susceptible de sérieux amendements d'ordre paléographique qui ne tendraient à rien de moins qu'à remettre en question l'existence même du prétendu *Jupiter Maleciabrudis*. Plus d'une combinaison s'offre à

1. Dans le nom de *Melqart*, l'élément מלך est combiné avec le mot générique קרת « ville ».

l'esprit, si l'on veut entrer dans cette voie. Mais il faudrait pour s'y engager sans imprudence avoir sous les yeux soit le monument, soit un estampage ou, faute de mieux, une copie figurée. Je m'abstiendrai donc, jusqu'à plus ample informé, de produire certaines conjectures auxquelles j'ai pensé et qui sont subordonnées à l'autopsie de l'original. Je me contenterai seulement de faire observer que, d'autre part, la tournure même : *Sacrum Augusto Jovi*, etc., a quelque chose d'insolite ; les termes de la formule ne se présentent pas ici dans l'ordre habituel. Cette anomalie n'est pas faite pour diminuer les doutes que m'inspire l'ensemble de la lecture de M. Gauckler.

J'arrive maintenant à une dernière inscription, une inscription grecque, dont l'interprétation est encore très controversée. La destination même du monument soulève une question qui, intimement liée au sens réel de ce texte obscur, a suscité des vues non moins divergentes. Il convient donc, avant tout, de bien se rendre compte de la forme du dit monument. Il consiste, d'après la description qu'en donne M. Gauckler, en « un bloc massif de marbre blanc, de forme carrée, mesurant 1^m,20 de côté et 0^m,27 de hauteur. Tout autour, sur la tranche, règne une moulure concave, uniforme et très simple. Au milieu, se creuse un trou tronc-conique, mesurant 0^m,18 de diamètre à l'orifice et 0^m,06 seulement au fond, s'évasant vers l'extérieur. Le monolithe est évidé en dessous comme un couvercle. »

L'inscription, gravée avec soin, est répartie en quatre lignes, deux au-dessus et deux au-dessous du trou central. La lecture matérielle, qui avait en partie échappé au premier éditeur, M. Gatti, a été définitivement établie par M. Gauckler d'une façon qui ne laisse plus place à aucun doute :

Δεσμὸς ὅπως κρατερός θυμῶν θεοῖς παρέχοι,
ὄν δὴ Γαιωνᾶς δειπνοκρίτης ἔθετο.

Il y reconnaît avec raison deux pentamètres, « de prosodie correcte, mais de syntaxe embrouillée et d'une concision qui nuit à leur clarté ». Il s'abstient d'en donner une traduction, se bor-

nant à dire qu'il y voit « la dédicace d'une fontaine qui fut captée et aménagée par un personnage sacerdotal du nom de Gaionas, pour les besoins du culte d'un sanctuaire construit à cet endroit ».

Ces travaux d'aménagement auraient eu pour but, ajoute-t-il un peu plus loin, « de fournir l'eau lustrale nécessaire aux sacrifices offerts aux dieux dans le sanctuaire voisin ».

Il se demande si le bloc était posé horizontalement sur le sol ou, au contraire, dressé verticalement. « Dans le premier cas, dit-il, il eût pu servir de support à une vasque, d'où jaillissait un jet d'eau au centre d'un bassin. Mais la disposition du texte qu'il présente sur sa face principale, semble indiquer plutôt qu'il était appliqué contre un mur et encadrait une bouche de fontaine qui le traversait en son milieu ».

Comme on le voit, M. Gauckler se rallie en substance à l'opinion de M. Gatti, en ce qui concerne la destination hydraulique du monument. A l'appui de sa thèse il invoque, dans une communication particulière qu'il a bien voulu me faire, de nouveaux arguments d'ordre matériel. La rainure qui règne tout autour du bloc aurait eu pour objet, pense-t-il, d'en assurer la stabilité dans le massif de maçonnerie où il était encastré verticalement. Sur plusieurs points de cette gorge il a constaté des restes adhérents de mortier et de brique, témoins de cet encastrement. Enfin, toute la surface externe de la pierre est recouverte d'une épaisse concrétion calcaire indiquant nettement la présence d'un jet d'eau qui l'a constamment arrosé pendant des centaines d'années.

Sans vouloir dès maintenant préjuger la question, je dois dire que les divers arguments mis en ligne par M. Gauckler n'emportent pas la conviction. Quelques-uns sont contestables et pourraient même se retourner contre sa thèse. Par exemple, le dernier. Si la concrétion calcaire est bien le produit séculaire d'un jet d'eau passant par l'orifice central du bloc placé debout, il semble que cette couche, au lieu de s'étendre uniformément sur toute la surface, devrait être limitée à la partie inférieure, au-dessous de l'orifice. D'autre part, ce trou conique, en forme

d'entonnoir s'évasant au dehors, paraît peu propre à recevoir et à retenir solidement un ajutage métallique servant à l'écoulement de l'eau. La gorge qui règne tout autour du bloc n'a guère de raison d'être, si elle devait être noyée dans la maçonnerie; l'encastrement aurait pu être parfaitement assuré sans qu'on eût recours à cet artifice, inconnu, je crois, à l'architecture antique. Les restes de mortier qu'on y a constatés ne prouvent rien par eux-mêmes, la pierre ayant pu être réemployée ultérieurement pour un autre usage. On s'explique encore moins, dans ce système, l'évident caractère de la face opposée à celle qui porte l'inscription. Il est certain qu'à première vue, la pierre donne plutôt l'impression — et cette impression M. Gauckler l'a éprouvée lui-même comme le montre un passage de sa note citée plus haut — l'impression, dis-je, d'une sorte de couvercle, dont la position normale était l'horizontale, percé d'un trou central qui, s'évasant largement par en haut, semble bien plutôt fait pour recevoir que pour émettre quelque chose.

Mais tout cela ne serait rien si la teneur même de l'inscription apportait quelque indice en faveur de l'hypothèse hydraulique. Or, il paraît difficile, pour ne pas dire impossible d'en tirer quoi que ce soit dans ce sens. M. Gauckler ne s'est pas expliqué sur ce point qui, en l'espèce, est capital. Le nœud de la question réside certainement dans l'interprétation du dernier mot *δεσμός*, sur lequel je reviendrai tout à l'heure. On ne voit pas, en tout cas, ce qui a pu l'autoriser à trouver là une expression relative à « la captation et à l'aménagement d'une source ».

Entre temps, comme me l'apprend M. Gauckler lui-même, M. Huelsen, dans une conférence qu'il vient de faire à l'Institut archéologique allemand, a proposé une solution toute différente. Comparant le fameux *thesauros* de Théra, destiné à recevoir les offrandes des adorateurs de Sarapis et d'Anubis, et, apparemment, d'autres monuments congénères, il propose de voir dans notre bloc le couvercle d'un *thesauros* ou *loculus* de même espèce. L'hypothèse est spécieuse, et je dois avouer qu'au premier abord elle me souriait beaucoup. Elle me rappelait, en effet, l'usage de

ces nombreux troncs ou *chofarôt*¹, qui étaient placés dans le temple de Jérusalem et dont quelques-uns étaient spécialement affectés aux besoins du culte, en particulier aux frais de certains sacrifices. Certes, un pareil tronc n'aurait pas été déplacé dans un sanctuaire oriental tel que celui qui a incontestablement existé au *Lucus Furrinae*. Mais, à la réflexion, les objections se dressent. Ainsi que le fait remarquer M. Gauckler, les dimensions du *thesauros* de Théra ne sont pas comparables à celles de notre pierre; le couvercle de celui-là ne mesure, en effet, que 0^m,49 de côté sur 0^m,218 d'épaisseur. Ce qui me paraît plus grave c'est qu'ici encore on ne voit pas comment faire cadrer la teneur du texte avec cette conclusion archéologique. M. Huelsen, lui non plus, ne s'est pas, du moins à ma connaissance, occupé de cette partie essentielle du problème. Sans doute, l'expression ὅπως θύμα θεῶν παρέχοι, « afin qu'il fournisse un sacrifice aux dieux » s'expliquerait assez bien dans cette hypothèse. Mais que faire alors du mot δεσμός?

Peut-être, à côté des conjectures si divergentes de M. Gauckler et de M. Huelsen, y aurait-il place pour une troisième conjecture. C'est celle que je soumets, non sans quelque hésitation, à l'appréciation des savants plus compétents que moi en pareille matière. Elle repose avant tout sur un essai d'interprétation rationnelle de l'inscription elle-même, abstraction faite, provisoirement, de toute considération *a priori* touchant la forme et, par tant, la destination possible du monument. Nous verrons ensuite dans quelle mesure le dispositif tout particulier de celui-ci peut s'accorder avec le sens obtenu.

Comme je l'ai dit plus haut, c'est le mot δεσμός, par lequel débute l'inscription, qui constitue la principale difficulté du problème et qui en même temps doit nous en fournir la solution. Il faut l'accepter avec sa signification propre qui est celle de « lien ». Ce serait, à mon avis, la forcer singulièrement que d'y chercher

1. Littéralement « trompettes », probablement à cause de la forme évasée de l'orifice de ces troncs.

avec M. Gauckler une allusion à la captation d'une source, ou bien, avec M. Huelsen, à la collecte d'offrandes pieuses. Je me demande si δεσμός ne serait pas ici tout simplement l'équivalent de κατάδεσμος, qui a le sens consacré de « lien magique » et joue un si grand rôle dans les sortilèges antiques. La conception qui a présidé à son emploi dans cette acception spéciale est trop connue pour qu'il y ait besoin d'y insister. La substitution du mot simple au mot composé pourrait se justifier dans notre cas, par une licence poétique, notre texte étant en vers. Elle n'est pas, d'ailleurs, sans exemple. C'est ainsi que nous lisons dans une *tabella defixionis* attique¹, une invocation aux Furies également en vers :

θήσω ἐγὼ (bis)... δεσμοῖς ἀργαλείοις

Je relève encore sur une autre *tabella* du même genre² :

καταδῶ ἐν δεσμῷ μολυβδίνωι

Dans ce dernier texte δεσμός désigne la feuille même de plomb sur laquelle est gravé la *defixio*.

Si en nous appuyant sur ces exemples qu'on pourrait probablement multiplier, nous admettons que δεσμός doit être pris dans notre inscription au sens magique, l'ensemble de celle-ci s'éclairerait d'un jour nouveau. Elle signifierait alors à peu près ceci :

Afin que le charme puissant fournisse victime aux dieux, Gaiomas le deipnocritès l'a placé.

L'expression δεσμός κρατερός se conçoit dès lors aisément; on dit bien d'un « charme » qu'il est « puissant ». D'autre part, nous savons que la *defixio*, le κατάδεσμος ou, autrement dit, le δεσμός, avait essentiellement pour objet et pour effet de livrer aux divinités infernales, comme une véritable victime, celui ou celle contre qui elle était dirigée. C'est à cette idée tout à fait topique que répondrait l'expression ὅπως θύμα θεῶν παρέχοι.

Cela posé, il nous reste à voir si la forme même du monument

1. Wunsch, *Defixionum tab. attic.*, 108 a, 4.

2. *Id.*, 45 a, 2.

peut se concilier avec cette explication. Il faut se rappeler tout d'abord une pratique essentielle de la *defixio* antique. Une fois l'incantation dûment et congrument inscrite sur une feuille de plomb, il s'agissait de faire parvenir celle-ci à son adresse, c'est-à-dire aux divinités infernales. Pour ce faire on mettait très souvent à contribution les morts, ceux-ci étant censés, en raison même de leur condition, se trouver en relation directe avec ces divinités. On roulait la feuille de plomb et on la glissait subrepticement dans quelque sépulcre, en utilisant à cet effet, quand on le pouvait, les conduits ou tuyaux y ménagés pour les libations funéraires. Les sépulcres devenaient ainsi les véritables boîtes aux lettres des enfers. Les trouvailles du P. Delattre à Carthage sont à cet égard des plus instructives. Je me demande si notre monument n'était pas destiné à assurer, dans des conditions moins précaires, le service de cette correspondance infernale. Le trou conique creusé dans son milieu, en forme d'entonnoir, pouvait recevoir les *κατάδεσμοί* qui tombaient dans une fosse *ad hoc* ménagée au-dessous, fosse recouverte par le bloc posé à plat et faisant couvercle.

Cette sorte d'appareil établi par les soins de Gaionas était-il réservé à son usage personnel, et s'agit-il de quelque *defixio* particulière opérée par lui-même? Ce n'est pas impossible. Je croirais pourtant plus volontiers qu'il répondait d'une façon générale aux besoins des amateurs de sortilèges, en leur offrant un moyen commode et pratique d'arriver à leurs fins. Consacré aux nymphes *Furrinæ*, qu'une tradition populaire, erronée si l'on veut mais attestée historiquement¹, assimilait aux Furies, le lieu était bien choisi. Le souvenir même de la tragédie dont il avait été autrefois le théâtre ne pouvait que favoriser ce choix. Là, en effet, errait encore la grande ombre de Caius Gracchus qui, de par sa mort violente, appartenait à la catégorie des *βιαιοθάνατοι*, c'est-à-dire de ces défunts d'élection

1. Voir les textes de Cicéron, Plutarque et Martianus Capella, déjà cités par M. Gauckler.

dont l'intervention était tenue pour la plus efficace dans les opérations macabres de la *defixio*.

§ 8

L'antique nécropole juive d'Alexandrie.

I

Lors de mon passage à Alexandrie au commencement du mois de décembre 1906, j'avais eu l'occasion, sous la conduite du D^r Breccia, le savant et très obligeant directeur du Musée gréco-romain, de visiter les fouilles entreprises par lui dans une partie de la nécropole antique située à environ 3 kilomètres dans le nord-est de la ville, auprès du lieu dit El-Ibrâhimiyé, non loin de la mer.

Au cours de cette visite rapide j'avais noté, sur la paroi stuccuée d'un des sépulcres mis récemment au jour, une inscription dont l'aspect sémitique m'avait vivement frappé. Elle se composait d'une dizaine de caractères peints en rouge, sur les deux panneaux d'une sorte de porte figurée sommairement¹, caractères rappelant singulièrement ceux de l'alphabet araméen de l'époque perse achéménide. Je me proposais, à mon retour d'Éléphantine, d'aller étudier de plus près ce texte quelque peu énigmatique et d'examiner le résultat éventuel des fouilles que M. Breccia devait poursuivre sur ce point. Malheureusement, pressé par le temps et arrivé tout juste pour le départ du paquebot quittant Alexandrie le 22 mars, je ne pus mettre ce projet à exécution.

Je viens de recevoir de M. Breccia une lettre en date du 30 avril qui me permet de combler cette lacune du programme que je m'étais tracé. Il y joint un calque fidèle de l'inscription en

1. Hauteur de la partie conservée : 0^m,53.

question, et aussi celui d'une autre inscription découverte par lui depuis, non loin de la précédente. De plus, il m'envoie le relevé de deux inscriptions grecques provenant du même endroit. Je dirai d'abord quelques mots de celles-ci.

La première se lit sans difficulté :

ΙΩΑΝ | ΝΑΕΥΦ | ΡΟCΥΝΗ

Ἰωάννα Εὐφροσύνη.

Comme l'a bien vu M. Breccia, le premier des deux noms portés par la défunte décèle suffisamment l'origine juive de celle-ci.

La seconde est ainsi conçue :

ΣΙΜΟΤΕΡΑ | ΗΛΙΟΔΩΡΟΥ | ΣΙΔΩΝΙΑ

Σιμοτέρα Ἡλιοδώρου, Σιδωνία

« Je ne connais pas, m'écrit M. Breccia, Σιμοτέρα comme nom grec, et le démotique me semble un indice de l'origine non grecque de cette femme. Est-ce que ces éléments confirment l'origine sémitique des deux premières inscriptions? »

Le nom de notre Sidonienne est en effet nouveau dans l'onomastique hellénique; mais je crois qu'on peut en expliquer sans peine la formation. C'est tout simplement le comparatif de l'adjectif σιμή « camarde »; on a peut-être suivi l'analogie de Φιλωτέρα, comparatif de φίλη, nom qui, mis à la mode par la sœur de Ptolémée II, a pu contribuer à la création en Égypte de noms morphologiquement similaires. En tout cas, si bizarre qu'il puisse paraître au regard de nos idées modernes, le nom de Σιμή est assez fréquent et semble avoir été porté souvent par des courtisanes¹. Peut-être avons-nous là une indication sur la condition sociale de la défunte. Il est à noter que le nom, ou plutôt le surnom de Εὐφροσύνη, porté par sa voisine de cimetière, le Juive Iohanna, avait également quelque vogue dans le demi-monde antique.

1. Voir un nouvel exemple dans une inscription d'Eleuthéropolis de Palestine, dont j'ai pu rétablir le véritable sens méconnu par les premiers éditeurs (cf. *Recueil d'arch. orient.*, IV, p. 238 : Σιμή καλή δοκεῖ ἐμοί). — Cf. le nom, ou plutôt le surnom de la célèbre poétesse arabe *Khansá*, qui a exactement la même signification.

J'arrive maintenant aux deux inscriptions sémitiques (*A* et *B*) dont M. Breccia a bien voulu me faire tenir les calques et me confier le déchiffrement¹. Celle qui a été trouvée en dernier lieu



Inscription A (cf. pl. II).

me paraît offrir un intérêt exceptionnel. Elle se compose de trois lignes tracées en rouge dans un encadrement de même couleur qui affecte la forme générale d'une sorte de stèle ou

1. Plus tard, M. Breccia m'a envoyé des photographies directes des originaux. On les trouvera gravées sur les planches II et III. Les vignettes intercalées dans le texte (p. 61 et p. 66) ont été exécutées d'après les calques.

cippe, rectangulaire à la base, irrégulièrement arrondi ou obtus-angle au sommet. Hauteur totale, 0^m,89.

L'écriture est franchement araméenne et, à première vue, rappelle de très près celle des documents de l'époque achéménide fournis par l'Égypte. Je lis ainsi :

עקביה בר אליועיני
'Aqabyah fils de Elyo'ênai.

Le nom du défunt et celui de son père sont spécifiquement juifs. Le premier est un théophore tiré de la racine verbale עקב « venir à la suite, succéder », en combinaison avec le nom de Jehovah régulièrement abrégé en יה. Il est apparenté au nom biblique assez répandu עקוב, 'Aqoûb, qui en est probablement une forme hypocoristique¹, et aussi aux noms post-bibliques יעקביא, 'Aqabiâ et עקיבא, 'Aqîbâ. Le vieux nom de Jacob, יעקב, se classe étymologiquement dans le même groupe, bien qu'il appartienne à un stade antérieur de formation onomastique. Quant au nom du père du défunt, Elyo'ênai — littéralement « vers Jehovah (sont dirigés) mes yeux » — il est porté par plusieurs personnages bibliques et se présente avec diverses variations orthographiques (אליהועיני, אליעיני, אליועיני), entre lesquelles notre inscription introduit une juste moyenne. Inutile de donner ici les références bibliques ; on les trouvera sans peine dans tous les dictionnaires et manuels courants. Je me bornerai à une seule, le passage du 1^{er} livre des *Chroniques*, III, 14, où il est fait mention d'un certain 'Aqoûb, fils de Elyo'ênai, de la race de David, descendant de Zorobabel à la septième génération. Si l'on admet que le nom 'Aqoûb est, en substance, l'équivalent

1. Sur ce type de noms propres de la forme *qattoûl* et leurs prototypes correspondants, cf., entre autres, les observations de M. Lidzbarski, *Eph. f. sem. Epigr.*, II, 21. Il rapprochait עקוב de Ya'qobet, nom très sujet à caution ; mieux vaut maintenant rapprocher notre עקביה avéré, qui a l'avantage de nous faire rentrer dans la série remarquablement constante : QTL + iah = *qattoûl*.

2. עקביא est peut-être bien même entièrement identique à עקביה. Cf., par exemple, la variation orthographique du papyrus araméen juif Cowley, F. l. 2 : ידניא, Yedonyâ = ידביה, Yedonyah.

de *'Aqabyah*; si l'on tient compte, d'autre part, de la façon persistante dont certains noms se transmettaient par alternance papponymique dans une même famille, il est permis de se demander si le couple quasi homonyme formé par notre défunt et son père n'avait pas la prétention plus ou moins fondée, de rattacher son origine à cette illustre souche. Sans doute, il est toujours dangereux de vouloir faire de la chronologie avec les données bibliques. Je ne puis pourtant m'empêcher de faire remarquer que les six ou sept générations qui séparent Zorobabel (538 av. J.-C.) de ses descendants *'Aqquûb* et *Elyo'ênai*, nous font descendre jusqu'à une époque assez voisine de celle à laquelle il convient, comme on va le voir, de faire remonter notre inscription.

A priori, en ne tenant compte que des considérations paléographiques, on serait autorisé à la rigueur à classer celle-ci à la période perse achéménide. L'écriture, en effet, est sensiblement celle des papyrus araméens juifs d'Égypte, dont la date, grâce aux trouvailles d'Éléphantine et d'Assouan, est maintenant fixée, avec la plus grande précision, au v^e siècle avant J.-C. Mais il ne faudrait pas exagérer la portée de cet argument. Il est à croire que les Juifs fixés en Égypte n'ont pas abandonné du jour au lendemain leur vieil alphabet araméen. Plusieurs indices, au contraire, donnent à penser qu'ils ont dû le conserver même après la substitution de la domination hellénique à la domination perse. Peu à peu ils l'ont transformé, et c'est lui, somme toute, que nous retrouvons dans l'alphabet hébreu carré venu jusqu'à nous. Mais cette évolution n'a pu se faire que par degrés; il faut donc s'attendre à trouver un assez long laps de temps pendant lequel l'écriture araméo-juive s'est maintenue à un état à peu près stationnaire. Or ici intervient en l'espèce une condition historique qui domine toute la question. Nous ne devons pas oublier que nous sommes à Alexandrie et que la fondation de celle-ci n'est pas antérieure à l'an 332 avant notre ère. Ce n'est guère qu'à partir de cette date que les Juifs ont pu venir s'y fixer en masse, attirés, dès le règne de Ptolémée I^{er}, par la

prospérité de cette nouvelle capitale de l'Orient. Il y a là, semble-t-il, un *terminus a quo* que nous ne saurions dépasser. Il n'est guère vraisemblable, en effet, que les transfuges de Palestine soient venus se grouper auparavant dans la misérable bourgade égyptienne de Rhacotis, sur l'emplacement de laquelle s'éleva Alexandrie. Aussi, tout bien pesé, inclinerais-je à attribuer notre épitaphe à la période ptolémaïque, et, en faisant état des indications paléographiques¹ qui, cette fois, reprennent toute leur valeur, plutôt vers le début que vers la fin de cette période. Si l'on accepte cette conclusion, nous aurions donc dans ce texte, probablement du III^e siècle, un précieux chaînon chronologique nous permettant de rattacher l'écriture juive du V^e siècle avant notre ère à celle du I^{er} siècle de notre ère telle qu'elle apparaît dans les inscriptions de Jérusalem. Par suite, nous posséderions désormais trois points de repères solides dans l'histoire du développement de l'écriture proprement hébraïque depuis ses origines jusqu'à nos jours.

Il y a encore j'estime, à tirer de notre inscription un autre renseignement, et non des moindres. Elle nous permet, si je ne m'abuse, de fixer maintenant en toute certitude à El-Ibrâhimiyé l'emplacement, jusqu'ici indéterminé, de la vieille nécropole juive d'Alexandrie. La ville, resserrée entre la Méditerranée au Nord-Ouest et le lac Mareotis au Sud-Est, n'avait que deux débouchés possibles pour l'établissement des vastes cimetières dont elle avait besoin : au Sud-Ouest et au Nord-Est. C'est dans la première direction, du côté du Meks, que se trouve la grande nécropole gréco-égyptienne, celle dont nous parle Strabon² et qu'il nous décrit comme un quartier suburbain pourvu de tous les établissements nécessaires aux rites funéraires indigènes.

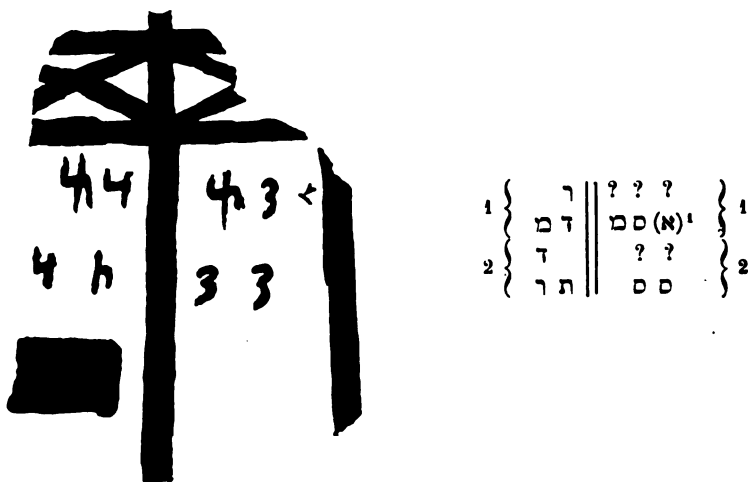
1. A noter les formes franchement archaïques du *'ain*, du *beth*, du *rech*, du *lamed*, du *noun* médial et, à un moindre degré, celles du *yod* et du *waw*. Elles reproduisent fidèlement celles qu'on observe sur les papyrus et ostraca judéo-araméens de l'époque perse ; elles n'ont pas encore subi les altérations qui leur donneront plus tard leur physionomie définitive dans l'alphabet carré.

2. Strabon, éd. Didot, p. 675 : Εἰθ' ἡ Νεκρόπολις, τὸ προάστειον ἐν ᾧ κῆποι τε πολλοὶ καὶ ταραὶ καὶ καταγωγὰὶ πρὸς τὰς ταρχείας τῶν νεκρῶν ἐπιτέθειται.

Une autre nécropole devait s'étendre aux portes d'Alexandrie dans la direction opposée, c'est-à-dire du côté Nord-Est. C'est ce qu'avaient montré depuis longtemps les fouilles, fortuites ou systématiques, pratiquées dans ces derniers parages. Il était assez naturel de supposer *a priori* que le cimetière juif était à chercher non pas dans la première mais dans la seconde de ces deux nécropoles, la nécropole orientale. En effet, le quartier d'Alexandrie occupé par les Juifs, dès le début de l'époque ptolémaïque et encore à l'époque romaine, s'élevait dans la partie nord-est de la ville¹. Par conséquent, ils devaient utiliser la nécropole qui était le plus à leur portée. Seulement, quel pouvait être dans cette immense ville des morts le quartier qui, là aussi, leur était dévolu? La trouvaille d'El-Ibrâhimiyé me paraît apporter à cette question la réponse la plus satisfaisante. L'építaphe de notre 'Aqabyah nous révèle d'une façon générale l'emplacement de la nécropole juive d'Alexandrie; bien plus, vu la date reculée à laquelle elle semble remonter paléographiquement, elle nous en marque en quelque sorte le cœur même. Cette nécropole, établie en ce point sous les premiers Ptolémées, a pu conserver pendant longtemps, peut-être très tard, son affectation spéciale. C'est ce que tendrait à faire croire l'építaphe grecque de la juive Iohanna qui, recueillie auprès de celle de 'Aqabyah, est peut-être postérieure à notre ère. Celle, à peu près contemporaine, de la Sidonienne Simotera semble indiquer, en outre, qu'au moins à partir d'un certain moment, d'autres communautés orientales, et en particulier la syro-phénicienne, pouvaient voisiner dans la mort, comme elles le faisaient peut-être pendant la vie, avec la communauté juive. Inutile d'insister davantage sur l'importance de cette conclusion. On ne peut que souhaiter de voir M. Breccia poursuivre avec persévérance ses fouilles sur ce terrain dont nous connaissons désormais la véritable nature et qui peut nous livrer des documents du plus rare intérêt pour l'archéologie juive.

1. Josèphe, *Ant. J.*, XIV, 7 : 2; *G. J.*, II, 18 : 7, 8; *Apion.*, II, 4. Philon, *In Flaccum*, § 8.

Il me resterait maintenant à parler de l'autre inscription (B), celle que j'ai signalée plus haut comme ayant été découverte en premier lieu. Malheureusement je ne puis en dire grand'chose, n'ayant pas réussi jusqu'ici à en tirer un sens satisfaisant. Trouvée à côté de la précédente, tracée comme celle-ci en couleur rouge, elle est écrite elle aussi en caractères appartenant à l'alphabet araméen. Il est probable, étant donnée sa provenance,



Inscription B (cf. pl. III).

que c'est également une épitaphe. Mais est-ce une épitaphe juive? C'est ce qu'il serait téméraire d'affirmer.

Bien que les lettres soient exécutées avec soin et très bien conservées, sauf peut-être la première, quelques-unes d'entre elles offrent des formes particulières qui rendent incertain le déchiffrement même. Cette incertitude est encore augmentée par la façon dont le texte est réparti en deux espèces de colonnes

1. Non seulement la forme, mais l'existence même de cette lettre est douteuse. Le calque donne en cet endroit quelques traits dont la photographie ne montre pour ainsi dire pas de trace. En outre, les caractères semblent être répartis symétriquement en quatre groupes de deux. Cette symétrie serait rompue, si l'on admet un premier groupe de trois lettres.

constituées par les deux vantaux de la porte feinte. Faut-il lire en deux lignes horizontales continues, ou bien en deux groupes verticaux distincts? L'essai de transcription ci-dessus est donné sous toute réserve.

S'il s'agit bien, comme tout porte à le croire, d'une épitaphe, il semble qu'on doive chercher là le nom, ou les noms du défunt, peut-être suivi d'un patronymique, peut-être aussi précédé d'un mot ayant le sens de « tombeau ». Toutes les combinaisons que j'ai tentées dans ces diverses directions ne m'ont pas donné de résultat satisfaisant. La multiplicité des *samek* — si telle est bien la valeur du second caractère répété trois fois, et je n'en vois guère d'autre possible¹ — et particulièrement leur juxtaposition à la ligne 2 seraient de nature à faire soupçonner des noms non sémitiques. J'avais un moment, entre autres hypothèses, pensé à :δημος Σωτήρ; mais je ne vois pas de nom grec du type $x + \delta\eta\mu\omicron\varsigma$ dont le premier élément x répondrait convenablement aux premières lettres de la ligne 1. On pourrait peut-être aussi songer, en désespoir de cause, à faire intervenir l'onomatique égyptienne, voire iranienne, bien que, pour les raisons exposées plus haut, nous devions placer cette inscription après la domination achéménide; mais de ce côté non plus je ne trouve pas pour le moment de solution plausible. Force m'est donc de laisser la question en suspens jusqu'à plus ample informé.

1. La valeur *yod* est improbable paléographiquement. Ce qu'on pourrait se demander c'est si le signe est alphabétique ou bien numéral. Dans ce dernier cas, il répondrait assez exactement à l'une des formes du vieux chiffre araméen = 20, tel qu'il apparaît sur les papyrus et les monnaies. Nous aurions ainsi, au début de la ligne 1 : 20, et au début de la l. 2 : 20 + 20 = 40. Mais que faire alors des lettres restantes? Je n'ose vraiment supposer en lisant en deux colonnes, quelque notation abrégée, dans le genre de celle-ci, par exemple :

Δημήτρ(ισ) = דבותר 40 (ב(סום) 20 (רן)א
Arca 20, locus 40. Demetrius.

II

Je viens de recevoir par les soins du D^r Breccia une seconde photographie de l'inscription araméenne juive (A) de la nécropole d'El-Ibrâhimiyé. Cette photographie, prise dans des conditions meilleures que la précédente et à plus grande échelle, permet de se rendre un compte exact de la forme des caractères. Elle ne fait, d'ailleurs, que confirmer la lecture que j'avais proposée.

Les fouilles poursuivies par M. Breccia dans cette intéressante nécropole viennent d'amener la découverte de deux nouvelles inscriptions dont le président du Comité du Musée d'Alexandrie a bien voulu me faire tenir des photographies et un calque. Comme les autres, elles sont peintes en rouge sur la paroi stucquée du rocher.

L'une (B, gravée pl. IV) est tracée sur le vantail gauche d'une sorte de porte peinte, figurée sommairement¹. Elle est grecque et se compose de six caractères qui sont disposés d'une façon assez capricieuse et qui, malgré leurs formes un peu cursives, dénotent une haute époque pouvant remonter aux premiers temps de la période ptolémaïque. J'y reconnais le nom propre $\Psiύλλας$. Ce nom est rare, mais non sans exemple. Il s'est déjà rencontré dans une inscription de Corcyre (CIG, n° 1845). Cf. le nom de femme $\Psiύλλω$. Doit-il être rattaché aux noms, topique $\Psiύλλα$, ville de Bithynie, ou ethnique $\Psiύλλοι$, peuplade africaine de Cyrénaïque? Est-il, au contraire, apparenté aux mots $\psiύλλος$, $\psiύλλα$, $\psiύλλαξ$ « puce » ou « puceron »²? En l'espèce on peut se demander si ce n'est pas à ce dernier titre qu'il apparaît dans notre nécropole juive. En effet, l'onomastique biblique connaît, à l'époque du retour de l'exil un nom d'homme $\var�\var�\var�$ *Phar'och*, identique

1. Remarquer le croisillon surmontant le vantail droit, à comparer à ceux que l'on voit sur la porte feinte contenant l'inscription I, fig. B et pl. III.

2. Cf. le cognomen *Pulex*, dans une inscription romaine d'Afrique (*Ephem. Epigr.*, V, 656).

au mot hébreu signifiant « puce » ou « puceron »¹. Peut-être le choix de ce nom hellénique si peu fréquent a-t-il été ici déterminé par le sens, au moins apparent, qu'il offrait, et le défunt était-il un Juif portant dans sa langue nationale le nom équivalent de *Phar'och*.

La seconde inscription (fig. C; cf. pl. V) est en caractères

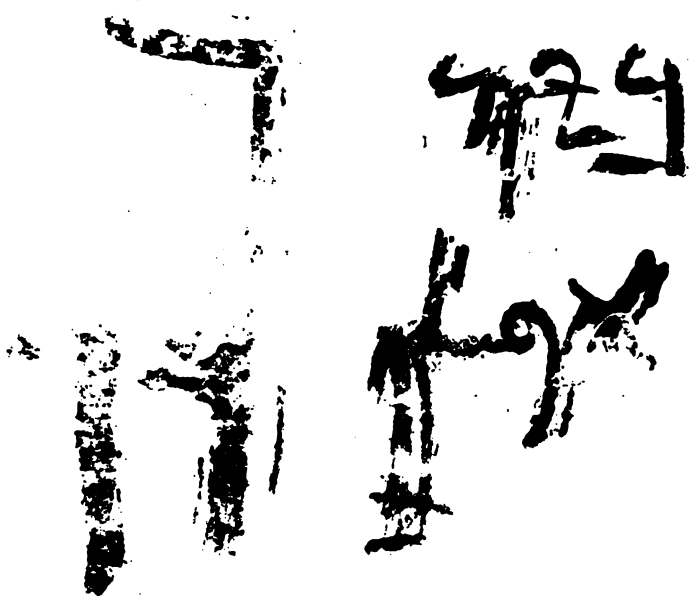


Fig. C (cf. pl. V).

araméens tout à fait comparables à ceux des deux autres inscriptions du même lieu dont j'ai parlé plus haut. Elle doit donc être vraisemblablement à peu près contemporaine de celles-ci. Elle se compose de deux lignes dont la deuxième est d'un déchiffrement difficile, les lettres qui la terminent ayant sérieusement souffert. Ce qui augmente encore la difficulté c'est que plusieurs

1. La version des Septante rend le substantif שָׂרָפָה par ψύλλος. Sur l'espèce véritable de l'insecte ainsi désigné, voir les observations que j'ai publiées autrefois dans mes *Études d'archéologie orientale*, in-4°, t. II, p. 14, n. 5.

des traits sont doublés par suite du mauvais état du pinceau dont on s'est servi pour les tracer. Voici ce que je crois lire :

ביום ר
 אפלו ? ? ? ?

La forme archaïque du *yod* à la l. 1 est remarquable, surtout si on la rapproche du *yod* plus cursif de l'épithaphe de Aqabyah. Elle rappelle le type lapidaire de cette lettre, tel qu'on l'observe, par exemple, dans l'inscription du *CIS*, II, n° 122, datée de l'an 482 av. J.-C. Néanmoins, pour les raisons historiques déjà exposées, les épithaphe de la nécropole d'El-Ibrâhimiyé ne sauraient guère être antérieures à la fondation d'Alexandrie, c'est-à-dire à 332 av. J.-C.

Le premier mot ביום semble = ביום « au jour », bien que cette orthographe défective soit faite pour surprendre, les papyrus ayant toujours pour ce mot l'orthographe pleine. Le signe suivant n'est pas une lettre, mais le chiffre 10, bien connu en araméen sous cette forme. Le tout donnerait : « au 10^e jour ».

Cette expression inviterait à chercher dans le mot indécis de la l. 2 quelque nom de mois. Les premières lettres ... אפלו pourraient faire penser tout d'abord à une transcription de Ἀπελλῶς, quatrième mois du vieux calendrier macédonien. Mais les éléments graphiques qui suivent, tout incertains qu'ils soient, se prêtent mal à cette conjecture. Faut-il admettre que le nom du mois, qui semble nécessaire, se trouvait tracé, et aura disparu par suite de quelque accident, à la fin de la l. 1, après le chiffre 10? Dans ce cas, on pourrait chercher au début de la l. 2 un nom propre, celui du défunt. Si la quatrième lettre est un *waw*¹, dont la hampe aurait été indûment doublée par suite de l'état défectueux du pinceau que j'ai déjà signalé, on serait tenté, en utilisant les débris de caractères qu'on distingue au-delà², de restituer אפלו[דרס] = Ἀπολλόδωρος, ou peut-être

1. Le second trait parallèle est armé en haut du crochet caractéristique de cette lettre.

2. Visible surtout sur le calque (cf. fig. C).

quelque nom théophore congénère ('Απολλοφάνης, 'Απολλόδοτος, 'Απολλώνιος' etc.). Les Juifs, grands amateurs de noms helléniques ne semblent pas avoir répugné à adopter ceux-là mêmes qui auraient dû être, à leurs yeux entachés de mythologie païenne. Nous connaissons des Juifs avérés qui ont porté sans vergogne des noms tels que ceux de Διδώωρος², Διογένης³, Ζήνων⁴, 'Αρτεμίων⁵ etc. Pour m'en tenir aux théophores dérivés du nom divin d'Apollon, je citerai, sans parler du *Apella Judaeus* d'Horace, le 'Απολλώνιος, envoyé d'Hyrkan à Rome⁶, et le 'Ιουδαῖος δέ τις 'Απελλῆς ἐνόματι⁸ des *Actes des Apôtres* (xviii, 24) lequel, justement, était originaire d'Alexandrie ('Αλεξανδρεὺς τῷ γένει).

§ 9

Forgerons, poètes et musiciens.

M. d'Arbois de Jubainville a communiqué dernièrement à l'Académie⁹, au sujet du double sens en celtique du mot voulant dire « forgeron », une note dont j'extraits les passages essentiels :

La langue celtique primitive paraît avoir possédé deux mots, l'un masculin *kerdu-s désignant le forgeron, l'autre féminin *kerda, désignant sa profession et le produit de son travail ; ces mots dérivent de la même racine que le latin *cerdo*, -onis « manouvrier » et que le grec κέρδος « gain ».

Les deux mots celtiques se retrouvent en irlandais et en gallois ; *kerdus, « forgeron » est devenu en irlandais ancien *cert*, ou mieux *cerd*, génitif *cerdo*

1. On pourrait, en revenant à la première hypothèse, songer au mois de ce nom, celui des jeux olympiques dans le calendrier de l'Elide, et aussi dans d'autres calendriers. Mais l'emploi d'un calendrier autre que le macédonien est peu vraisemblable.

2. Josèphe, *Ant.*, J. 13, 9 : 2.

3. *Id. id.*, 13, 16 : 2 ; *Guerre J.*, 1, 5 : 3.

4. Inscription grecque de Bérénice, *CIG*, n° 5361. Cf. le rabbin קניני (Levy, *Neuhebr. W.*, s. v.).

5. Chef des Juifs insurgés de Cypre, sous Trajan, Dion Cassius, 68 : 32.

6. *Apella* = 'Απελλᾶς = 'Απολλᾶς < 'Απολλο + x.

7. Josèphe, *Ant. J.*, 13, 3 : 2 ; 14, 10 : 22. Cf. aussi l'inscription de Bérénice.

8. Variante : 'Απολλῶς.

9. *CR. de l'Acad. des Inscr.*, 1907, p. 204.

aujourd'hui *céard*, génitif *céarda*... Chose extraordinaire ! *cerd*, au sens de « forgeron » joint en irlandais celui de « poète », et comme conséquence, le féminin *kerda*, en vieil irlandais *cerd*, génitif *ceirde*, a pris le sens de « poésie ». Un sens dérivé de celui-là est « musique » ; telle est la signification du gallois *cerdd*, parce que les poèmes, tous lyriques, se chantaient avec accompagnement de la harpe celtique, la *crotta*.

Il est évident *a priori* que, dans ce groupe de mots celtiques, le sens primitif doit être celui de forgeron ». Mais comment a-t-on pu passer de ce sens à celui de « poète » et, subséquemment, de « musicien » ? Je me demande si le groupe en question n'est pas apparenté à la racine indo-européenne que nous voyons apparaître en persan sous la forme *kerden* « faire, ouvrir », *kerd* « œuvre » etc.¹ S'il en est ainsi, l'évolution sémantique observée en celtique serait sensiblement parallèle à celle que nous offre le grec ποιητής « poète » qui, issu de ποιέω « faire », est proprement l'ouvrier ». Le forgeron celtique devait être l'ouvrier par excellence ; cf. le *faber*, l'artisan en général, mais surtout l'ouvrier en métaux, et les *Vulcani fabricæ*, « les forges de Vulcain ».

Quelle que puisse être l'origine réelle de cette étroite et curieuse relation entre l'art du forgeron et celui du poète musicien, ou du musicien poète, il est peut-être permis d'en chercher une trace sur un autre terrain. Je veux parler de la légende biblique (*Genèse*, iv, 18-24) qui nous montre les deux fils du Caïnite Lamek, Youbal et Toubal-Caïn, comme inventant, le premier, la musique instrumentale, le second l'art de forger les métaux. Les noms mêmes des deux frères *Toubal* et *Youbal* semblent indiquer le dédoublement symétrique d'une même personnalité. À noter aussi le nom de la mère du forgeron Toubal-Caïn, *Çillah*, qu'on a diversement interprété, mais que je proposerais de rattacher au verbe צלל « résonner », et le nom de *Na'amah*, fille de Çillah et de Lamek, que j'expliquerais par l'arabe نغم « mélodie »².

1. Cf. l'ossète *k'ard* « forgeron ».

2. Cf. le targoum du Pseudo-Jonathan qui dit que la fille de Lamek était la « maîtresse des sons et des chants ». Comparer aussi l'hébreu post-biblique נעיקה « mélodie » (Levy, Neuhebr., W. s. v. נעיקה et נעקה).

Nous retrouvons la même association significative des deux arts dans les vieilles traditions phéniciennes et syriennes, certainement congénères de la tradition biblique, bien qu'en divergeant dans le détail. La cosmogonie dite de Sanchoniathon¹ connaît un couple de deux frères qui découvrent le fer et l'art de le travailler. L'un d'eux, qui s'appelle Chousôr et est expressément identifié avec Vulcain², pratiquait en outre les λόγους, les ἐπωδάς et les μαντείας. D'autre part, dans le fameux mythe relatif au mont Hermon, et à la chute des Anges, les Caïnites impies, opposés aux vertueux Sethites, inventent les instruments de musique en même temps qu'ils travaillent les métaux³. Enfin, il se peut qu'il y ait eu, ou tout au moins qu'on ait voulu chercher un rapport entre le nom même de *Cain* (קַיִן = قَيْن « forgeron »⁴) et l'hébreu קַיִן « chant », spécialement funèbre (cf. قينة « chanteuse »).

On pourrait étendre encore ces rapprochements et relever plus d'un trait similaire par exemple dans les légendes relatives aux Telchines, Cabires, Corybantes, Dactyles, Curètes, etc. Aujourd'hui encore les Tsiganes ont pour triple caractéristique le travail des métaux, la musique et la divination.

La relation du forgeron au poète et au musicien est un fait trop général pour n'avoir pas quelque raison d'être naturelle. Il doit constituer ce que j'ai proposé d'appeler un *anthropisme*, c'est-à-dire un même effet dû à une même cause agissant dans divers groupes humains indépendamment de tout emprunt. Peut-être ici cette cause est-elle d'ordre physique et physiologique. Le battement cadencé et rythmique du lourd marteau sur l'enclume sonore a pu favoriser à l'origine la formation de combinaisons rythmiques, voire de thèmes musicaux, scandant et

1. *Sanchoniathonis fragm.*, éd. Orelli, p. 18.

2. Εἶναι δὲ τοῦτον τὸν Ἡφαιστον.

3. *Rec. d'Arch. Or.*, V, 360.

4. Et d'une façon plus générale « artisan », Même évolution de sens que pour *faber*.

accompagnant les mélopées rudimentaires et quasi enfantines par lesquelles l'homme a, de tout temps, éprouvé le besoin instinctif de soutenir et de régler le jeu de ses muscles et de ses poumons au cours de certains travaux de force.

§ 10

Fiches et notules.

Le Libyen Zabo fils de Nargranus. — Le Syrmaeon nabatéo-arabe. — L'acclamation liturgique $\alpha\kappa\tau\omicron\varsigma$. — Inscription romaine de Djerach. — L'higoumène Elias et l'église de Saint-Théodore. — Nicias. — Inscription palmyrénienne.

Le Libyen Zabo fils de Nargranus. — M. Carcopino ¹ a découvert dans les ruines de l'antique Thusdri ou Sustris ², près de Henchir-er-Regaigue (Tunisie), une dédicace latine à Saturne qu'il transcrit ainsi :

Saturno | Aug(usto) sacr(um) | Zabonar | Grani [f(ilius)] sa | cerdos.

Il suppose que le dédicant, évidemment d'origine indigène, s'appelait *Zabonar* fils de *Granius*. Cette lecture m'inspire des doutes. La transcription à nu, *Zabonar*, sans addition d'une désinence latine, n'est guère dans les habitudes de l'épigraphie romaine. Je proposerais de lire, en coupant tout autrement : *Zabo Nargrani*.

Le premier nom obtenu ainsi, *Zabo*, a de bons répondants dans l'onomastique libyco-romaine : cf. par exemple, *Zabo Minutus* dans une inscription de Thugga (*Bull. Arch.*, 1902, p. 391, n° 42), *Zabo* (Renier, *Inscr. inéd.* n° 397), *Zaba* (*CIL., Suppl.*, 14516). Il est à rapprocher, et je crois avoir eu déjà l'occasion de le faire autrefois, du nom punique צבא (*CIS.*, I, 197).

Quant au second nom, *Nargranus* ou *Nargranus*, il est peut-être apparenté aux noms africains : *Nargaus* ou *Narcaus* (*Bull.*

1. École fr. de Rome, *Mélanges*, 1906, p. 428; cf. 1907, p. 51, n° 37.

2. *Saltus Thusdritanus*, ou *Tuzritanus*, *populus Sustritanus*, *civitas Sustritana*.

Arch., 1899, p. 163, cf. *Rev. Arch.*, 1899, II, p. 173, n° 42; — cf. נבגר CIS., I, 381 A); *Nargilai* (*Bull. Arch.*, 1891, p. 518 n° 74); *Ναράνας*, nom numide donné par Polybe (I, 78).

Le Syrmaeon nabatéo-arabe. — Étienne de Byzance dit qu'on appelait *Syrmaeon* une plaine située entre les Nomades et les Nabatéens :

Συρμαίων, πεδῖον μεταξὺ Νομάδων τε καὶ Ναβαταίων. Τὸ ἐθνικὸν Συρμαῖος.

Il est probable que ce nom s'appliquait à la vaste région désertique qui, limitée par l'Euphrate, s'étendait à l'est de celle occupée par les Nabatéens sédentaires et qui était, alors comme aujourd'hui, le terrain de parcours des tribus bédouines.

Je ne sais si l'on s'est sérieusement occupé jusqu'ici de rechercher l'origine de ce toponyme. Je vois seulement, par l'équivalent « Zug », qu'en donne le dictionnaire de Pape-Benseley, qu'on a cru y reconnaître un dérivé grec du mot *σύρμα*, en visant *σύρω*. Mais ce rapprochement n'est guère vraisemblable. Il est bien plus naturel *a priori* de supposer que nous avons affaire à un vocable oriental, d'autant plus qu'Étienne de Byzance a, nous le savons par maint exemple, fait de larges emprunts aux *Arabica* d'Ouranios, lequel était parfaitement renseigné sur les choses nabatéennes. Je ne serais pas éloigné de croire que c'est encore à cette source que le lexicographe byzantin a puisé son intéressant renseignement. L'existence même de l'ethnique *Συρμαῖος* nous avertit qu'il doit s'agir de quelque toponyme très spécifique.

J'inclinerais à y voir une transcription tout à fait fidèle de l'arabe *سارم* *sarmá*, « désert », pluriel *سورم* *sourm*. La racine, qui se retrouve identique en araméen, a le sens général de « diviser, séparer », ce qui répond bien, d'autre part, à la position du Syrmaeon séparant les Nabatéens des Nomades. Cela nous autorise dès maintenant à présager, dans quelque inscription nabatéenne qui peut être découverte d'un jour à l'autre, l'appari-

tion soit d'un toponyme qui affectera la forme צרביא, צרביא, soit d'un ethnique tel que צרביא.

L'acclamation liturgique ἄξιος. — A propos de l'acclamation ἀξιῶσι, si longtemps méconnue, dont j'ai établi l'existence et la fréquence relative dans l'épigraphie grecque de Syrie, j'avais cru pouvoir faire un rapprochement avec une certaine acclamation syriaque ארכסיום dont on saluait autrefois les évêques en se portant à leur rencontre, et qu'on n'avait pu jusqu'alors expliquer d'une façon satisfaisante. Ce dernier rapprochement, qui d'ailleurs ne touche pas au fond même de la question, semble devoir être écarté, aussi bien que celui qui avait été mis en avant autrefois (εὐχαριστός), M. Chabot n'ayant suggéré du mot syriaque une explication judicieuse à laquelle je me rallie très volontiers. Il le considère comme une transcription plus ou moins exacte du grec ἄξιος, « dignus ». Je ne saurais mieux faire que de reproduire l'intéressante note qu'il a bien voulu me remettre à ce sujet :

Dans les ordinations grecques et latines le mot ἄξιος est une acclamation liturgique qui revient souvent. Entre autres exemples, dans les ordinations grecques, voir *Codex liturgicus* d'Assemani, p. IV, p. 177. Après l'ordination de l'évêque on le revêt du manteau pendant que le clergé l'acclame en disant : ἄξιος (λέγοντος τοῦ κλήρον τὸ ἄξιος). — A la fin de l'ordination d'un évêque, le patriarche, en le conduisant à son trône, dit trois fois ארכסיום, et le peuple répète trois fois le mot (*Morinus, Ordinationes Syror. Jacobitarum*, p. 415). — La transcription α = א ne fait pas difficulté ; cf. ἄξιων = ארכסנא ; ἀνεστραφόμενος = אנווריסמא ; ἄνεκτος = אנוקסיום etc.

Nonna et Stephanos, de Aila. — M. Grégoire, dans une intéressante étude qu'il vient de publier *Sur la date du monastère du Sinaï*, donne comme nouvelle une lecture de l'inscription rupestre du Sinaï (Euting, *Sinaït. Inschr.* n° 57). Je me permettrai de rappeler que la lecture proposée par lui, notamment celle

1. *Rec. d'Arch. Orient.* IV, 119, n. 1 ; V, 368 ; VI, 298 ; VII, 211.

2. *L. c.*, VII, 211.

3. *Bull. de Corresp. hell.* XXXI (1907), pp. 327 et suiv.

de l'éthnique Αἰ(λ)ήσιος = originaire de Aila l'avait déjà été par moi¹, il y a quelques années, avec, à l'appui, divers arguments dont il aurait pu tirer parti pour la question générale traitée par lui.

De même l'identité, admise par lui, de la Nonna, femme(?) de l'architecte Stephanos, constructeur de l'église de Justinien au Sinaï et originaire de Aila, avec la Nonna de l'inscription de Bersabée (*Rev. Bibl.*, 1903, p. 279), originaire de la même ville, avait déjà été indiquée par moi comme possible, dans la même notice². Je dis « comme possible », parce que l'identification absolue n'est pas sans soulever quelques difficultés. D'une part, en effet, dans l'épithaphe de Bersabée, l'expression Νόννα Σεφάνου, Αἰλησία, semble impliquer que la défunte était la fille, plutôt que la femme de Stephanos, tandis que dans l'inscription de l'église du Sinaï elle serait, selon M. Grégoire, réellement la femme de celui-ci³. D'autre part, ce dernier point demeure lui-même douteux, le nom de Nonna apparaissant ici au génitif, alors qu'on attendrait normalement l'accusatif. M. Grégoire me semble faire un peu trop bon marché de ce brusque changement de cas dans le régime des verbes. L'argument qu'il veut tirer de l'inscription *Rev. Bibl.*, 1907, p. 111 (= *id.* 1897, p. 115) porte, en l'espèce, dans le vide, car, quoi qu'il en dise, on ne trouve pas dans cette inscription : « deux compléments dépendant d'un même verbe, à des cas différents ». Tous les régimes de βοηθῆσον y sont uniformément et régulièrement à l'accusatif; la graphie de la copie ΤΟΥΤΑΔΟΥΛΩΣ doit être ramenée certainement à τοὺς δούλους(ς) σου. En outre, il est à noter que, dans la première partie de notre dédicace de l'église, Stephanos seul

1. *Rec. d'Arch. Or.*, V (1903), p. 369.

2. *Id. id.*, p. 370.

3. Pour plus de clarté je crois devoir reproduire ici le texte de cette inscription tel que l'a établi M. Grégoire : Κ(ύρι)ε ὁ Θ(εὸς) ὁ ὀφθεῖς ἐν τῷ τόπῳ τούτῳ, σώσον κ(αὶ) ἐλέησον τὸν δούλόν σου Στέφανον Μαρτυρίου (οἰ)κ(οδόμ)ον καὶ τέκτονα Αἰλήσιον κ(αὶ) Νόννας κ(αὶ) ἀνάπαυσον τὰς ψυχὰς τῶν τέκνων αὐτοῦ Γεοργίου καὶ Σεργίου καὶ Θεοδώρου. Οἰκοδόμος vise proprement la construction en pierre, τέκτων celle en bois. Ne pas oublier que l'inscription est gravée sur une des poutres de la charpente soutenant la toiture.

